



## COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	0		0	0
Ventes de services	866 305	3 731	870 035	856 299
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b> (note 4)	<b>866 305</b>	<b>3 731</b>	<b>870 035</b>	<b>856 299</b>
Production stockée			149	246
Production immobilisée			70 559	74 184
Subventions d'exploitation			108	21
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			16 974	11 471
Autres produits			1 093	4 041
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>958 918</b>	<b>946 262</b>
Achats de marchandises			0	0
Variation de stock (marchandises)			(4)	(53)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(4 070)	(5 025)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			604	(1 143)
Autres achats et charges externes			(380 965)	(391 747)
Impôts, taxes et versements assimilés			(22 607)	(24 919)
Salaires et traitements			(95 297)	(93 872)
Charges sociales			(43 874)	(44 946)
Dotations aux amortissements des immobilisations			(107 138)	(108 028)
Dotations aux provisions des immobilisations			(114)	(220)
Dotations aux provisions sur actif circulant			(3 827)	(3 056)
Dotations aux provisions pour risques et charges			(7 311)	(6 814)
Autres charges			(8 548)	(8 101)
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>(673 150)</b>	<b>(687 924)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>285 768</b>	<b>258 338</b>
Produits financiers de participations			1 421	1 509
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			188	486
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 056	513
Différences positives de change			0	6
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Produits financiers</b>			<b>2 665</b>	<b>2 514</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			(997)	(301)
Intérêts et charges assimilés			(3 717)	(5 266)
Différences négatives de change			(28)	(19)
<b>Charges financières</b>			<b>(4 741)</b>	<b>(5 586)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b> (note 7)			<b>(2 076)</b>	<b>(3 072)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>283 692</b>	<b>255 266</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			206	921
Produits exceptionnels sur opérations en capital			15 048	5 951
Reprises sur provisions et transferts de charges			56 476	57 243
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>71 730</b>	<b>64 115</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			(1 461)	(2 141)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			(1 710)	(1 167)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			(100 177)	(86 237)
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>(103 348)</b>	<b>(89 545)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b> (note 8)			<b>(31 619)</b>	<b>(25 430)</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>			<b>252 074</b>	<b>229 836</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(13 871)	(12 918)
Impôts sur les bénéfices (note 10)			(62 335)	(63 121)
<b>RESULTAT NET</b>			<b>175 868</b>	<b>153 797</b>

**TDF SAS**

Société par actions simplifiée au capital de 166.956.512 euros  
Siège social : 155 bis, avenue Pierre Brossolette - 92120 Montrouge  
342 404 399 RCS Nanterre

---

**PROCES-VERBAL**  
**DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2023**  
**PAR ACTE SOUS SEING PRIVE**

**L'an deux mille vingt-trois,  
Le trente et un mars,**

La soussignée, TDF Infrastructure, société par actions simplifiée ayant son siège social 155 bis, avenue Pierre Brossolette, 92120 Montrouge, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 492 520 333, représentée aux fins des présentes par son Président, Monsieur Olivier Huart, agissant en qualité d'associé unique de la société TDF SAS (la « **Société** »),

après avoir pris connaissance :

a) de l'ordre du jour sur lequel elle est invitée à statuer :

- Approbation des comptes de l'exercice écoulé (dont rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022) ;
- Quitus au Président, au Directeur Général Délégué et aux administrateurs ;
- Conventions visées au dernier alinéa de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Pouvoirs en vue des formalités,

b) et des documents suivants :

- la lettre valant avis de convocation adressée à la société Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes de la Société ;
- la lettre valant avis de convocation adressée à Messieurs Jérôme Delaunay et Pascal Renaud, membres délégués du Comité Social et Economique ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - l'inventaire de l'actif et du passif de la Société ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le texte des décisions proposées par le Conseil d'administration ;
- un exemplaire des statuts de la Société,

après avoir noté que le commissaire aux comptes et les délégués du Comité Social et Economique de la Société ont été préalablement informés du projet de ces décisions,

a pris les décisions suivantes :

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 175 867 946,97 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés (article 39.4 du CGI), estimé à 261 974 euros.

L'Associé unique donne en conséquence quitus au Président, au Directeur Général Délégué et aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### **DEUXIEME DECISION**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, l'Associé unique constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application du dernier alinéa de l'article L. 227-10 du code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### **TROISIEME DECISION**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, l'Associé unique approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée. En conséquence, l'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la façon suivante :

- 174 782 598,50 euros à la distribution d'un dividende à l'Associé unique (soit 16,75 euros par action),
- Le reliquat, soit 1 085 348,47 euros au compte report à nouveau.

#### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été mis en distribution :

- 12,6 euros par action, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- 11,5 euros par action, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- 14,7 euros par action, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### CINQUIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent acte de prise de décisions de l'Associé unique pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant de l'associé unique.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' followed by a cursive 'O' and 'H'.

---

TDF Infrastructure SAS  
Représentée par Olivier Huart



# COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

---

Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.



BILAN ACTIF

en milliers d'euros	n° note	31/12/2022				31/12/2021	
		Brut	Amortissements ou dépréciations	Net	Net	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>		11					
Frais de recherche et de développement		3 033	2 522	511		59	
Concessions, brevets et droits similaires		198 723	165 507	33 216		29 966	
Fonds commercial		59 855	22 882	36 973		39 630	
<b>Immobilisations corporelles</b>		11					
Terrains		80 589	21 326	59 263		52 068	
Constructions		1 577 383	686 873	890 510		832 093	
Installations techniques, matériel, outillage		1 765 270	1 284 320	480 950		474 205	
Autres immobilisations corporelles		63 672	39 559	24 113		18 398	
Immobilisations en cours		103 670	0	103 670		91 866	
Avances et acomptes		22	0	22		22	
<b>Immobilisations financières</b>							
Titres de participation	12	58 424	0	58 424		58 424	
Créances rattachées à des participations	13	2	0	2		2	
Autres titres immobilisés		223	0	223		223	
Prêts		6 159	0	6 159		6 028	
Autres immobilisations financières	14	82 683	238	82 445		82 404	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>3 999 708</b>	<b>2 223 229</b>	<b>1 776 479</b>	<b>1 685 388</b>	
<b>Stocks et en-cours</b>		15					
Matières premières, approvisionnements		10 678	3 199	7 479		6 580	
Marchandises		350	0	350		350	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>			4 823	0	4 823	4 366	
<b>Créances</b>		17					
Créances clients et comptes rattachés		214 571	6 203	208 368		258 699	
Autres créances		54 051	4 509	49 542		36 040	
<b>Divers</b>							
Valeurs mobilières de placement		0	0	0		0	
Disponibilités		2 630	0	2 630		2 262	
<b>Comptes de régularisation</b>							
Charges constatées d'avance	16	8 326	0	8 326		8 986	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>295 429</b>	<b>13 911</b>	<b>281 518</b>	<b>317 283</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Ecarts de conversion actif		0	0	0		0	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 295 137</b>	<b>2 237 140</b>	<b>2 057 997</b>	<b>2 002 671</b>	



## BILAN PASSIF

en milliers d'euros	n° note	31/12/2022	31/12/2021
Capital		166 957	166 957
Primes d'émission			
Réserve légale		16 696	16 695
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		99 986	99 581
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>175 868</b>	<b>153 797</b>
Acomptes sur dividende			
Subventions d'investissement		6 943	10 775
Provisions réglementées		781 679	744 190
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19</b>	<b>1 248 128</b>	<b>1 191 995</b>
Avances conditionnées		14	14
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>14</b>	<b>14</b>
Provisions pour risques		9 722	7 378
Provisions pour charges		89 607	110 739
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>20</b>	<b>99 330</b>	<b>118 117</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>22</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		187	82
Emprunts et dettes financières divers		200 857	217 861
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		40 918	17 895
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>24</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		182 017	173 477
Dettes fiscales et sociales		136 686	145 442
<b>Dettes diverses</b>	<b>23</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		28 066	30 556
Autres dettes		5 447	4 412
<b>Comptes de régularisation</b>			
Produits constatés d'avance	<b>25</b>	116 347	102 820
<b>DETTES</b>		<b>710 525</b>	<b>692 545</b>
Ecarts de conversion passif		0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 057 997</b>	<b>2 002 671</b>



**TDF**

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## TDF

Exercice clos le 31 décembre 2022

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société TDF,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TDF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

S'agissant des titres de participation, la direction de votre société effectue des estimations et formule des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes de l'annexe des comptes annuels qui les accompagnent. En particulier, comme le précise la note 3 « Méthodes comptables - Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition et dépréciés lorsque leur valeur actuelle, appréciée notamment sur la base des valeurs de référence ou de perspectives de résultats futurs, le justifie. Un test de perte de valeur a été effectué sur les titres des filiales de votre société sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, issus du plan d'affaires de ces filiales.

Nous avons examiné ces modalités et apprécié que la note 12 « Participations » de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

S'agissant des provisions, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et revu la documentation préparée dans ce cadre, et nous avons analysé le caractère raisonnable de ces estimations.

Nous avons apprécié que la note 20 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée et que la note 27 « Autres engagements et passifs éventuels » de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée sur des litiges en cours n'ayant pas fait l'objet d'une provision dans les comptes annuels.

Sur ces bases, notre appréciation de ces estimations s'est fondée sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Thierry Cornille



Comptes sociaux 2022  
*en milliers d'euros*

## **COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE**

---



**Comptes sociaux 2022**  
en milliers d'euros

**BILAN ACTIF**

en milliers d'euros	n° note	31/12/2022				31/12/2021	
		Brut	Amortissements ou dépréciations	Net	Net	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>		11					
Frais de recherche et de développement		3 033	2 522	511		59	
Concessions, brevets et droits similaires		198 723	165 507	33 216		29 966	
Fonds commercial		59 855	22 882	36 973		39 630	
<b>Immobilisations corporelles</b>		11					
Terrains		80 589	21 326	59 263		52 068	
Constructions		1 577 383	686 873	890 510		832 093	
Installations techniques, matériel, outillage		1 765 270	1 284 320	480 950		474 205	
Autres immobilisations corporelles		63 672	39 559	24 113		18 398	
Immobilisations en cours		103 670	0	103 670		91 866	
Avances et acomptes		22	0	22		22	
<b>Immobilisations financières</b>							
Titres de participation	12	58 424	0	58 424		58 424	
Créances rattachées à des participations	13	2	0	2		2	
Autres titres immobilisés		223	0	223		223	
Prêts		6 159	0	6 159		6 028	
Autres immobilisations financières	14	82 683	238	82 445		82 404	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>3 999 708</b>	<b>2 223 229</b>	<b>1 776 479</b>	<b>1 685 388</b>	
<b>Stocks et en-cours</b>		15					
Matières premières, approvisionnements		10 678	3 199	7 479		6 580	
Marchandises		350	0	350		350	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>			4 823	0	4 823	4 366	
<b>Créances</b>		17					
Créances clients et comptes rattachés		214 571	6 203	208 368		258 699	
Autres créances		54 051	4 509	49 542		36 040	
<b>Divers</b>							
Valeurs mobilières de placement		0	0	0		0	
Disponibilités		2 630	0	2 630		2 262	
<b>Comptes de régularisation</b>							
Charges constatées d'avance	16	8 326	0	8 326		8 986	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>295 429</b>	<b>13 911</b>	<b>281 518</b>	<b>317 283</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Ecarts de conversion actif		0	0	0		0	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 295 137</b>	<b>2 237 140</b>	<b>2 057 997</b>	<b>2 002 671</b>	



Comptes sociaux 2022  
en milliers d'euros

## BILAN PASSIF

en milliers d'euros	n° note	31/12/2022	31/12/2021
Capital		166 957	166 957
Primes d'émission			
Réserve légale		16 696	16 695
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		99 986	99 581
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>175 868</b>	<b>153 797</b>
Acomptes sur dividende			
Subventions d'investissement		6 943	10 775
Provisions réglementées		781 679	744 190
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19</b>	<b>1 248 128</b>	<b>1 191 995</b>
Avances conditionnées		14	14
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>14</b>	<b>14</b>
Provisions pour risques		9 722	7 378
Provisions pour charges		89 607	110 739
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>20</b>	<b>99 330</b>	<b>118 117</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>22</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		187	82
Emprunts et dettes financières divers		200 857	217 861
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		40 918	17 895
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>24</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		182 017	173 477
Dettes fiscales et sociales		136 686	145 442
<b>Dettes diverses</b>	<b>23</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		28 066	30 556
Autres dettes		5 447	4 412
<b>Comptes de régularisation</b>			
Produits constatés d'avance	<b>25</b>	116 347	102 820
<b>DETTES</b>		<b>710 525</b>	<b>692 545</b>
Ecart de conversion passif		0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 057 997</b>	<b>2 002 671</b>



Comptes sociaux 2022  
en milliers d'euros

## COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	0		0	0
Ventes de services	866 305	3 731	870 035	856 299
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b> (note 4)	<b>866 305</b>	<b>3 731</b>	<b>870 035</b>	<b>856 299</b>
Production stockée			149	246
Production immobilisée			70 559	74 184
Subventions d'exploitation			108	21
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			16 974	11 471
Autres produits			1 093	4 041
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>958 918</b>	<b>946 262</b>
Achats de marchandises			0	0
Variation de stock (marchandises)			(4)	(53)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(4 070)	(5 025)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			604	(1 143)
Autres achats et charges externes			(380 965)	(391 747)
Impôts, taxes et versements assimilés			(22 607)	(24 919)
Salaires et traitements			(95 297)	(93 872)
Charges sociales			(43 874)	(44 946)
Dotations aux amortissements des immobilisations			(107 138)	(108 028)
Dotations aux provisions des immobilisations			(114)	(220)
Dotations aux provisions sur actif circulant			(3 827)	(3 056)
Dotations aux provisions pour risques et charges			(7 311)	(6 814)
Autres charges			(8 548)	(8 101)
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>(673 150)</b>	<b>(687 924)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>285 768</b>	<b>258 338</b>
Produits financiers de participations			1 421	1 509
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			188	486
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 056	513
Différences positives de change			0	6
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Produits financiers</b>			<b>2 665</b>	<b>2 514</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			(997)	(301)
Intérêts et charges assimilés			(3 717)	(5 266)
Différences négatives de change			(28)	(19)
<b>Charges financières</b>			<b>(4 741)</b>	<b>(5 586)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b> (note 7)			<b>(2 076)</b>	<b>(3 072)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>283 692</b>	<b>255 266</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			206	921
Produits exceptionnels sur opérations en capital			15 048	5 951
Reprises sur provisions et transferts de charges			56 476	57 243
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>71 730</b>	<b>64 115</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			(1 461)	(2 141)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			(1 710)	(1 167)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			(100 177)	(86 237)
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>(103 348)</b>	<b>(89 545)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b> (note 8)			<b>(31 619)</b>	<b>(25 430)</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>			<b>252 074</b>	<b>229 836</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(13 871)	(12 918)
Impôts sur les bénéfices (note 10)			(62 335)	(63 121)
<b>RESULTAT NET</b>			<b>175 868</b>	<b>153 797</b>



## **ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX au 31 décembre 2022**

### **1 PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TDF est une entreprise du secteur numérique et audiovisuel possédant une plateforme hertzienne multi-formats et multi-supports pour gérer et distribuer les contenus vidéo, audio et les données de ses clients vers tous types de récepteurs.

Diffuseur et concepteur historique français de réseau télécoms, TDF poursuit ses activités historiques de diffusion radio et TNT, tout en se plaçant aujourd'hui dans le sillon des nouvelles technologies numériques : TNT connectée, vidéo à la demande, télévision de rattrapage, RNT, médias sur le web, points hauts, toits terrasses, couverture mobile très haut débit, datacenters, connectivité Wifi et fibre.

TDF est la marque légale de l'entreprise depuis 2004 ; auparavant, le nom était Télédiffusion de France (mais le sigle TDF était également utilisé).

En tant qu'opérateur d'infrastructures, ses clients principaux sont :

- les chaînes de télévision (diffusion numérique auparavant, analogique) ;
- les stations de radio (diffusion analogique et numérique, traitement du son, ...) ;
- les opérateurs de téléphonie mobile (prestations d'accueil sur site, datacenters, de maintenance, de mesures, ...) ;
- les collectivités locales (aménagement numérique des territoires).

TDF intervient depuis 2017 en qualité de prestataire pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau Fibre pour les sociétés Val d'Oise, Yvelines, Val de Loire et maintenant Anjou Fibre.

### **2 EVENEMENTS MARQUANTS**

#### **Conflit en Ukraine**

De façon directe, le Groupe est faiblement exposé au conflit qui a éclaté entre la Russie et l'Ukraine le 24 février 2022, d'une part en raison de l'absence de filiales sur ces territoires, et d'autre part du fait des transactions non significatives d'achat ou de vente avec des tiers dans ces pays.

Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale, étant donné qu'il contribue notamment à alimenter un contexte macro-économique inflationniste autour de certaines catégories d'approvisionnements.

#### **Taux d'intérêts Eurozone**

Sur l'année 2022, la hausse des taux d'intérêts de la zone euro entraîne une augmentation significative des taux d'actualisation qui sont utilisés lors du calcul de certaines provisions comptabilisées par le Groupe.

Les provisions concernées sont les suivantes :

- Provision pour avantages postérieurs à l'emploi (voir note 21)
- Provisions pour démantèlement (voir note 20)



## 3 METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de TDF SAS sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les ventes de biens sont enregistrées à la livraison.

Les prestations de services sont prises en compte lorsque l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies et en fonction des données contractuelles ou, pour des prestations plus longues, en tenant compte de leur degré d'avancement.

Les contributions aux investissements, les frais d'accueil sur sites et la couverture des zones blanches font l'objet d'une facturation unique au début de la prestation dont le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

TDF dispose de contrats pluriannuels avec des clients significatifs. Au cours de leur déroulement et à l'occasion de leur sortie et/ou de leur renouvellement, il arrive que des discussions s'engagent entre TDF et ces clients sur les conditions notamment financières du déroulement passé de ces contrats. De ce fait, la société enregistre dans ses comptes, le cas échéant, les avantages et obligations tels que prévus aux contrats, y compris les impacts correspondant à sa meilleure estimation des conséquences liées au terme desdits contrats. Cette estimation est par nature incertaine et l'impact final peut s'avérer significativement différent des estimations faites par la société dans le cadre de l'arrêté des comptes.

Dans les cas où la récupérabilité d'une fraction du chiffre d'affaires n'est pas acquise à la date de sa réalisation, des provisions sont constituées en moins du chiffre d'affaires.

### Subventions d'investissement

Les subventions sont enregistrées en capitaux propres. Elles sont rapportées au résultat sur la durée moyenne d'usage des immobilisations qu'elles ont contribué à financer.

### Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges (2 621 milliers d'euros au cours de l'exercice).

### Immobilisations incorporelles

#### Logiciels informatiques

Les droits d'usage de logiciels informatiques sont enregistrés en immobilisations incorporelles au compte concessions et droits similaires, et sont amortis sur cinq ans.

#### Mali techniques

Les malis techniques résultant des transmissions universelles de patrimoine sont affectés au bilan au poste fonds commercial et font annuellement l'objet d'un test de dépréciation.



## Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les pièces de rechange indispensables pour assurer la continuité de services en cas de panne des installations ont le statut de stock de sécurité et sont comptabilisées en immobilisations corporelles et sont amorties sur la durée du composant.

La production immobilisée intègre, d'une part, les dépenses liées à des investissements et, d'autre part, les travaux d'ingénierie réalisés en interne par des salariés de l'entreprise (note 11).

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

Type	Durée (années)
Agencements et aménagements des terrains	35
Constructions	35
Installations techniques, matériels et outillage industriels	8 à 40
Matériels de transport	5
Matériels de bureau	5
Mobilier de bureau	10

Les immobilisations mises au rebut font l'objet avant leur sortie d'un suramortissement constaté en résultat exceptionnel.

Dès que la société a connaissance d'un arrêt programmé d'activité, la date d'arrêt connue ou estimée par la direction est prise en compte pour ajuster la durée d'utilité des actifs concernés, et ce de façon prospective.

Pour le stock de sécurité :

- la durée réelle d'utilisation retenue est celle de la catégorie d'immobilisation à laquelle est rattaché le bien à l'exception des biens concernés par un arrêt d'activité ;
- en cas de comptabilisation initiale en stock :
  - la base amortissable est la valeur brute diminuée de la dépréciation constatée au moment du transfert en immobilisations ;
  - la dépréciation est reprise au rythme de l'amortissement des biens et se transforme en amortissement exceptionnel.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée d'usage et, pour celles qui y ouvrent droit, selon le mode dégressif. La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal constitue une charge exceptionnelle. Cet amortissement dérogatoire est inscrit au bilan en provisions réglementées.

Un test de perte de valeur est réalisé annuellement ; si la valeur ainsi calculée devient inférieure à la valeur nette comptable des immobilisations, une dépréciation est alors constatée.



## **Coût de démantèlement**

### ***TV analogique***

En raison de l'arrêt de la diffusion de la télévision analogique en France, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur des démantèlements qui en découlent. Cette provision a été comptabilisée en contrepartie d'un actif amorti linéairement jusqu'au terme de la diffusion de la télévision analogique. Elle fait l'objet d'une reprise au moment où les coûts réels sont engagés.

Au cours de l'exercice, les frais engagés se sont élevés à 220 milliers d'euros, la provision au 31 décembre 2022 s'élevant à 10 633 milliers d'euros (contre 11 818 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

### ***Ondes courtes, ondes longues et moyennes***

En raison de l'arrêt programmé des activités de diffusion en ondes courtes, longues et moyennes de la radio, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur des démantèlements qui en découleront.

Cette provision a été comptabilisée :

- en contrepartie d'un actif qui sera amorti linéairement jusqu'au terme programmé des activités (approche par composant), quand l'arrêt a été anticipé au moins un exercice avant la survenance du démantèlement ;
- ou directement en résultat, quand l'arrêt de l'activité n'a pas été anticipé.

Au 31 décembre 2022, la provision démantèlement pour ondes courtes, ondes longues et moyennes s'élève à 15 142 milliers d'euros (contre 15 285 milliers d'euros au 31 décembre 2021). Ces provisions feront l'objet d'une reprise au moment où les coûts seront engagés.

### ***Pylônes à Construire, Toits Terrasses, et Pylônes En Exploitation***

En raison des engagements contractuels et de la probabilité de non-reconduction de certains baux, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur de remise en état des sites de Pylônes en Exploitation dans leur état d'origine.

En 2019, ont été constituées des provisions liées au développement du parc de sites de TDF pour les Pylônes à Construire et les Toits Terrasses.

Au 31 décembre 2022, la provision s'élève à 28 415 milliers d'euros (contre 44 746 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

### **Sites tertiaires**

Au 31 décembre 2022, la provision pour remise en état des sites tertiaires s'élève à 770 milliers d'euros.

### ***Méthode d'évaluation***

L'actif de démantèlement est évalué à partir des hypothèses suivantes :

- le coût de démantèlement nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- la date estimée à laquelle le démantèlement va avoir lieu ;
- le taux d'inflation à appliquer au coût de démantèlement jusqu'à la date de démantèlement (au 31 décembre 2022 : 2.20%, au 31 décembre 2021 : 1.90%) ;
- le taux de désactualisation qui reflète le passage du temps et la valeur temps de l'argent (au 31 décembre 2022 : 3.21% contre 0.72% au 31 décembre 2021).



### Actualisation

Les provisions pour démantèlement sont actualisées chaque année. La charge financière générée au cours de l'exercice 2022 s'élève à 493 milliers d'euros, contre 230 milliers d'euros au cours de l'exercice clos en décembre 2021.

### Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés font l'objet de dépréciations complémentaires aux amortissements lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

### Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition.

Un test de dépréciation des titres et des malis de fusion rattachés est mené à chaque date d'inventaire ou lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur des titres est susceptible d'être intervenue, et qu'il s'agit de changements significatifs défavorables présentant un caractère durable qui affectent les hypothèses ou les objectifs retenus à la date de l'acquisition.

Les tests sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des titres à leur valeur d'utilité correspondant à la plus haute des valeurs suivantes :

- actif net comptable de la participation,
- valeur d'entreprise (flux de trésorerie actualisés et diminués de la dette nette de la participation),
- valeur de transaction si elle est connue à la date de clôture.

### Stocks

Les stocks sont constitués de sous-ensembles, d'équipements, et de composants. Ils sont évalués au prix moyen pondéré d'achat. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks.

Les références sont dépréciées forfaitairement comme suit :

Catégorie	Taux dépréciation
Articles non achetables ( <i>articles qui ne sont plus référencés chez les fournisseurs TDF</i> )	100%
Sous-ensembles (*)	53%
Composants	33%

(\*) Articles non movimentés dans les magasins sur les 12 derniers mois.

### Créances clients

Les créances des clients « privés » sont systématiquement dépréciées intégralement dès que l'échéance de la créance a une ancienneté supérieure à 12 mois. Pour les créances des clients « publics » le délai de 12 mois est porté à 36 mois. Il peut être ponctuellement dérogé à cette règle sur la base d'une analyse au cas par cas, pour les clients privés, dès lors que des événements de risques spécifiques importants rendent la



## Comptes sociaux 2022

*en milliers d'euros*

créance douteuse avant le délai de 12 mois. En outre, les créances faisant l'objet de procédures de défaillance judiciaire sont systématiquement provisionnées à 100%.

### **Dépenses de réparation et de maintenance des immobilisations**

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice.

### **Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont constituées pour faire face à des obligations légales ou implicites, résultant d'évènements passés existant à la clôture et pour lesquels une sortie de ressources est probable.

### **Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires**

Un accord d'entreprise prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. TDF applique la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 du Conseil National de la Comptabilité pour comptabiliser cet engagement.

Conformément à cette recommandation, les modifications dans les hypothèses de calcul ou les redressements, dus à une distorsion entre les hypothèses utilisées et la réalité, sont enregistrées selon la méthode du corridor qui prévoit l'étalement des écarts actuariels, excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de couverture, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des personnels.

La valeur actuelle de ces engagements figure au passif, en provision pour charges, sous déduction du fond constitué à ce titre auprès d'une compagnie d'assurance. Les mouvements de la provision sont constatés en résultat d'exploitation à l'exception de ceux qui ont pour origine la restructuration de l'entreprise.

### **Crédit d'impôt recherche**

Le produit correspondant au crédit d'impôt recherche est constaté au fur et à mesure de l'engagement des dépenses éligibles.



## 4 CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

	31/12/2022		31/12/2021	
Télévision Numérique	149 145	17,1%	159 419	18,6%
TV Connectée	0	0,0%	17	0,0%
Radio	110 909	12,7%	108 360	12,7%
Télécoms et Services	397 124	45,6%	377 778	44,1%
Autres prestations	7 427	0,9%	5 847	0,7%
Média Services	0	0,0%	0	0,0%
Satellite	972	0,1%	955	0,1%
Fibre	204 458	23,5%	203 923	23,8%
	<b>870 035</b>	<b>100,0%</b>	<b>856 299</b>	<b>100,0%</b>

## 5 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Achats pour revente	25 990	39 158	-33,6%
Energie	62 713	64 546	-2,8%
Achats matières non stockées	4 662	4 124	13,0%
Loyers et charges locatives	50 281	50 294	0,0%
Entretien et Maintenance	19 981	22 905	-12,8%
Sous traitance	181 740	175 230	3,7%
Assurance	3 488	2 181	59,9%
Frais postaux et Téléphonie	14 125	12 633	11,8%
Etudes	286	143	100,0%
Honoraires	7 634	11 897	-35,8%
Transport	1 765	1 828	-3,4%
Communication et Publicité	487	469	3,8%
Frais de missions et réceptions	4 961	3 675	35,0%
Documentation et Séminaires	1 539	1 454	5,8%
Dépenses liées au personnel : formation	628	486	29,2%
Divers	685	723	-5,3%
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>380 965</b>	<b>391 746</b>	<b>-2,8%</b>



## 6 EFFECTIF

La répartition de l'effectif rémunéré est la suivante :

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	953	956
Personnels administratifs et techniques	634	651
Autres (contrats de qualification ou d'adaptation, personnel occasionnel)		
<b>Effectif fin de période</b>	<b>1 587</b>	<b>1 607</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>1 588</b>	<b>1 617</b>
<b>ETPM (effectif temps plein moyen)</b>	<b>1 523</b>	<b>1 536</b>

## 7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de (2 076) milliers d'euros s'explique principalement par :

- une charge d'intérêts sur emprunt pour un montant de (3 000) milliers d'euros ;
- la perception de dividendes des filiales pour 1 421 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (contre 1 510 milliers d'euros pour l'exercice précédent) ;
- le changement d'hypothèse relative aux provisions pour démantèlement qui génère un produit de 1 056 milliers d'euros
- la charge d'actualisation relative aux provisions pour démantèlement, et pour perte à terminaison d'un montant total de (997) milliers d'euros.
- Les charges financières (nettes de produits) pour (385) milliers d'euros qui comprennent notamment des intérêts sur compte courant.

## 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de (31 619) milliers d'euros comprend notamment :

- la dotation nette aux amortissements dérogatoires pour un montant de (37 489) milliers d'euros ;
- des plus-values de cession d'immobilisations corporelles pour 9 474 milliers d'euros ;
- la charge (dotation aux amortissements) exceptionnelle correspondant essentiellement aux mises au rebut de l'exercice pour (6 330) milliers d'euros ;



## **Comptes sociaux 2022**

*en milliers d'euros*

- les subventions virées au compte de résultat pour 3 865 milliers d'euros pour l'exercice 2022 correspondant principalement aux subventions perçues de l'ANFR dans le cadre de la libération de la bande 700 Mhz ;
- les charges (nettes de produits) exceptionnelles pour (1 215) milliers d'euros diverses qui comprennent notamment des pénalités.



**9 ENTREPRISES LIEES : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT**

	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'Affaires	212 140	210 586
<i>Itas Tim</i>		566
<i>Itas Anet</i>	577	866
<i>Ad Valem Technologies</i>	1 925	1 973
<i>TDF Fibre</i>	663	
<i>Val d'Oise Fibre</i>	6 835	9 900
<i>Yvelines Fibre</i>	17 597	25 502
<i>Val de Loire Fibre</i>	119 668	99 567
<i>Anjou Fibre</i>	64 050	71 851
<i>FG Fibre</i>	68	
<i>Autres</i>	757	361
Autres produits d'exploitation	977	828
<i>Tivana France Holdings</i>	909	773
<i>TDF Infrastructure</i>	68	55
Dividendes	1 421	1 510
<i>Monaco Média Diffusion(MCR)</i>	686	686
<i>PSN Infrastruktura</i>	0	89
<i>Levira</i>	735	735
Intérêts et Produits assimilés	20	11
<i>TDF Infrastructure</i>	20	11
Autres produits exceptionnels	0	0
<b>Total Produits</b>	<b>214 558</b>	<b>212 935</b>
Charges d'exploitation	(16 439)	(15 169)
<i>SNC Drouot</i>	(27)	(26)
<i>Tivana France Holdings</i>	(4 748)	(4 882)
<i>TDF Infrastructure</i>	(1 613)	(840)
<i>ITAS Anet</i>	(8 858)	(7 852)
<i>SIT</i>	0	(80)
<i>ITAS Pylones</i>	0	(51)
<i>ITEA</i>	(747)	(515)
<i>ITAS Méditerranée</i>	0	(17)
<i>ITAS Sud Ouest</i>	0	(181)
<i>ITAS TIM</i>	0	(125)
<i>Ad Valem Technologies</i>	(400)	(506)
<i>Val d'Oise Fibre</i>	0	0
<i>Yvelines Fibre</i>	(10)	(23)
<i>Val de Loire Fibre</i>	(16)	(41)
<i>Anjou Fibre</i>	(20)	(30)
Intérêts et Charges assimilés	(3 388)	(4 859)
<b>Total Charges</b>	<b>(19 827)</b>	<b>(20 028)</b>



## 10 IMPOT SUR LES BENEFICES

La convention d'intégration fiscale signée avec Tivana France Holdings SAS, tête du groupe d'intégration fiscale, fonctionne selon le principe de neutralité. TDF SAS comptabilise sa charge d'impôt au taux de droit commun comme en l'absence d'intégration et s'en acquitte auprès de Tivana France Holdings SAS. Les économies d'impôt liées aux déficits (générés durant l'intégration) sont comptabilisées en résultat au niveau de la tête du groupe d'intégration fiscale.

En cas de sortie de l'une des filiales du périmètre d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, Tivana France Holdings SAS et la filiale détermineront d'un commun accord si la filiale a subi des surcoûts du fait de son appartenance au groupe et pourront convenir d'une indemnisation par Tivana France Holdings SAS.

La charge d'impôt se décompose comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	283 692	(75 321)	208 371
Exceptionnel	(31 619)	8 252	(23 366)
Participation	(13 871)	3 264	(10 606)
Crédits d'impôts		1 469	1 469
<b>Total</b>	<b>238 203</b>	<b>(62 335)</b>	<b>175 868</b>

Dans le cadre de ses activités, TDF engage des dépenses qui ouvrent droit au crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant à ce crédit d'impôt est constaté au fur et mesure de l'engagement des dépenses éligibles.

Le poste crédit d'impôt recherche s'élève à 1 469 milliers d'euros. Il correspond à hauteur de :

- 1 200 milliers d'euros au CIR évalué à la clôture de l'exercice.
- 144 milliers d'euros à un ajustement sur le CIR 2021.
- 41 milliers d'euros au Crédit Impôt Famille constaté pour 2021.
- 84 milliers d'euros au Crédit Impôt Investissement Outre Mer.

Les accroissements et les allègements futurs d'impôt non comptabilisés, qui résultent de décalages dans le temps entre les bases comptables et les bases fiscales, sont les suivants :

	Base	Impôts correspondants
Provisions non déduites	(71 932)	18 580
<b>Allègements futurs d'impôt</b>	<b>(71 932)</b>	<b>18 580</b>
Amortissements dérogatoires	781 679	(201 908)
<b>Accroissements futurs d'impôt</b>	<b>781 679</b>	<b>(201 908)</b>

Les impôts correspondants sont calculés sur la base d'un taux de 25.83 % au 31 décembre 2022.



## 11 IMMOBILISATIONS

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations s'analysent comme suit :

	01/01/2022	Acquisitions	Cessions et mises au rebut (b)	Transferts	Entrées (a)	Sorties (b)	31/12/2022
Fonds commercial	59 855	0	0	0			59 855
Frais établissement, recherche, développement	2 362	752	(219)	138			3 033
Autres immobilisations incorporelles	187 408	12 070	(3 614)	2 858	1		198 723
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>249 625</b>	<b>12 822</b>	<b>(3 833)</b>	<b>2 996</b>	<b>1</b>		<b>261 611</b>
Terrains, agencements et aménagements des terrains	72 736	2 102	(738)	6 489			80 589
Constructions	1 491 372	99 431	(10 235)	13 173	2 704	(19 062)	1 577 383
Installations techniques, matériel, outillage	1 746 982	58 170	(46 699)	5 969	848		1 765 270
Autres immobilisations corporelles	57 708	7 101	(3 180)	2 042	1		63 672
Immobilisations en cours	91 866	42 473	0	(30 669)			103 670
Avances et acomptes	22	0	0	0			22
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 460 686</b>	<b>209 277</b>	<b>(60 852)</b>	<b>(2 996)</b>	<b>3 553</b>	<b>(19 062)</b>	<b>3 590 606</b>
<b>Total</b>	<b>3 710 311</b>	<b>222 099</b>	<b>(64 685)</b>	<b>0</b>	<b>3 554</b>	<b>(19 062)</b>	<b>3 852 217</b>

(a) dont 42 913 milliers d'euros de mise au rebut en raison de la deuxième tranche du cycle 4 et de l'apurement des sites obsolètes.

(b) dont 2 704 milliers d'euros de coût de démantèlement (note 3).

(c) Un impact concernant les changements d'hypothèse sur les actifs de démantèlement pour un montant de (19 602) milliers d'euros.

Les achats d'immobilisations d'un montant total de 222 099 milliers d'euros correspondent à :

- des Capex de croissance pour 157 336 milliers d'euros (139 602 milliers d'euros en 2021) ;
- des Capex de rétention pour 24 670 milliers d'euros (37 257 milliers d'euros en 2021) ;
- des Capex de maintenance pour 40 093 milliers d'euros (34 299 milliers d'euros en 2021).

Les travaux d'ingénierie réalisés en interne par des salariés de l'entreprise, intégrés dans le coût de revient des immobilisations, s'élèvent à 58 550 milliers d'euros en 2022 (64 310 milliers d'euros en 2021).

Les entrées d'un montant de 3 554 milliers d'euros correspondent principalement à :

- la mise à jour des actifs de démantèlement pour un montant de 2 704 milliers d'euros ;
- la création de valeur pour un montant de 850 milliers d'euros.



**Comptes sociaux 2022**  
en milliers d'euros

En 2019, une analyse exhaustive des baux de la société, complétée et mise à jour depuis cette date, conduit chaque année à la comptabilisation d'une provision pour démantèlement relative aux obligations de TDF en tant que locataire et à la probabilité de non-renouvellement des baux.

Il s'agit des actifs de démantèlement relatifs aux Pylônes à construire (pour 13 099 milliers d'euros), aux Toits Terrasses (pour 6 246 milliers d'euros) et aux Pylônes en exploitation (pour 9 070 milliers d'euros).

Les mouvements des amortissements et provisions s'analysent comme suit :

	01/01/2022	Dotation aux amt (a)	Dotation et reprise aux provisions	Amort. des biens cédés et mises aux rebut (b)	Transferts	Entrées (c)	Sorties	31/12/2022
Fonds commercial	20 225	2 657		0	0			22 882
Frais établissement, recherche, développement	2 303	438		(219)	0			2 522
Autres immobilisations incorporelles	157 442	11 678		(3 614)	0	1		165 507
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>179 970</b>	<b>14 773</b>	<b>0</b>	<b>(3 833)</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>190 911</b>
Terrains, agencements et aménagements des terrains	20 668	878		(220)	0			21 326
Constructions	659 279	37 263		(9 669)	0			686 873
Installations techniques, matériel, outillage	1 272 777	57 350	(635)	(46 020)	0	848		1 284 320
Autres immobilisations corporelles	39 310	3 428		(3 180)	0	1		39 559
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 992 034</b>	<b>98 919</b>	<b>(635)</b>	<b>(59 089)</b>	<b>0</b>	<b>849</b>	<b>0</b>	<b>2 032 078</b>
<b>Total</b>	<b>2 172 004</b>	<b>113 692</b>	<b>(635)</b>	<b>(62 922)</b>	<b>0</b>	<b>850</b>	<b>0</b>	<b>2 222 989</b>

(a) Le mali de fusion affecté au fonds commercial pour 43 938 milliers d'euros est, pour la partie correspondant à la relation client, amorti sur une durée de 16 ans pour un montant de 2 640 milliers d'euros sur l'exercice. La partie relative au Backlog est totalement amorti depuis le 31 décembre 2021.

(b) Dont mise au rebut : 42 913 milliers d'euros.

(c) Dont 850 milliers d'euros issus de la création de valeur.

## 12 TITRES DE PARTICIPATION

	31/12/2022	31/12/2021
Participations	58 424	58 424
Provisions pour dépréciation	0	0
	<b>58 424</b>	<b>58 424</b>



### 13 CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

	31/12/2022	31/12/2021
Autres	2	2
	<b>2</b>	<b>2</b>

### 14 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt et Cautionnement	2 040	1 998
Dépréciation Dépôt et Cautionnement	(238)	(238)
Mali de Fusion	80 643	80 643
	<b>82 445</b>	<b>82 403</b>

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de malis de fusion constatés lors de la transmission universelle du patrimoine de la société ITAS TIM dans celui de TDF SAS en 2021, et affectés comptablement aux actifs financiers (ITAS TIM pour 45 381 milliers d'euros, ONECAST pour 35 262 milliers d'euros).

### 15 STOCKS

	Valeur brute fin exercice	Provision	Valeur nette fin exercice	Valeur nette fin exercice précédent
Sous-ensembles et composants	10 678	3 199	7 479	6 580
Tubes d'émission		0	0	0
Autres	350		350	350
	<b>11 028</b>	<b>3 199</b>	<b>7 829</b>	<b>6 930</b>



## 16 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2022	31/12/2021
Exploitation	8 326	8 986
	<b>8 326</b>	<b>8 986</b>

Dans le cadre du contrat d'occupation conclu, pour une durée de 25 ans avec SNCF Mobilités, TDF a versé 5 000 milliers d'euros de redevances initiales (un premier versement de 2 500 milliers d'euros en 2017 et le solde en 2018). L'étalement de ces redevances sur la durée du contrat résulte en des charges constatées d'avance pour 4 049 milliers d'euros.

## 17 ECHEANCES DES CREANCES

Les échéances des créances sont les suivantes :

	Valeur brute fin exercice	Échéances à moins d' 1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	2	2	0	0
Autres	8 199	1 605	1 039	5 555
<b>Créances d'exploitation</b>				
Créances clients et comptes rattachés	214 571	214 571	0	0
Autres	36 053	36 053	0	0
<b>Créances diverses</b>				
Entreprises liées	10 992	10 992	0	0
Autres	15 332	10 427	1 480	3 425
	<b>285 149</b>	<b>273 650</b>	<b>2 519</b>	<b>8 980</b>

### Créances clients :

Les créances clients sont dépréciées à hauteur de 6 203 milliers d'euros au 31 décembre 2022, contre 4 125 milliers d'euros en 2021. La variation s'explique par une dotation de 3 827 milliers d'euros et une reprise de 1 749 milliers d'euros sur l'exercice.

### Autres créances diverses :

Dans le cadre du contrat d'occupation conclu pour une durée de 25 ans avec SNCF Mobilités, TDF a versé 5 000 milliers d'euros de redevances initiales (un premier versement de 2 500 milliers d'euros en 2017 et le solde en 2018). L'étalement de ces redevances sur la durée du contrat a été constaté en charge constatée d'avance pour 4 049 milliers d'euros, dont 204 milliers d'euros à échéance de moins d'un an, 816 milliers d'euros à échéance de 1 à 5 ans et 3 029 milliers euros à échéance plus de 5 ans.



## 18 PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2022	31/12/2021
Dégrèvement CFE	39	39
Autres créances (1)	163 987	186 938
	<b>164 026</b>	<b>186 978</b>

(1) Dont 161 421 K€ correspondant aux factures à émettre.

Le montant des autres créances s'explique principalement par les prestations rendues par TDF dans le cadre du déploiement de la Fibre dont des factures à établir aux 4 SPV Fibre pour 90 255 milliers d'euros réparties comme suit :

- Val de Loire Fibre pour 52 633 milliers d'euros
- Anjou Fibre pour 33 285 milliers d'euros
- Yvelines Fibre pour 2 677 milliers d'euros
- Val d'Oise Fibre pour 1 660 milliers d'euros

## 19 CAPITAUX PROPRES

	Capital (a)	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Provisions réglementées (b)	Total des capitaux propres
<b>31/12/2020</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>58 589</b>	<b>160 992</b>	<b>9 089</b>	<b>717 964</b>	<b>1 130 286</b>
Dividendes					(120 000)			(120 000)
Résultat de l'exercice					153 797			153 797
Autres				40 992	(40 992)	1 686	26 226	27 913
<b>31/12/2021</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>99 581</b>	<b>153 797</b>	<b>10 776</b>	<b>744 190</b>	<b>1 191 996</b>
Dividendes					(153 391)			(153 391)
Résultat de l'exercice					175 868			175 868
Autres				405	(405)	-3 833	37 489	33 656
<b>31/12/2022</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>99 986</b>	<b>175 868</b>	<b>6 943</b>	<b>781 679</b>	<b>1 248 128</b>

(a) Le capital social de TDF s'élève à 166 956 512 euros, divisé en 10 434 782 actions d'une valeur nominale de 16 euros. L'unique actionnaire de TDF est TDF Infrastructure SAS.



**Comptes sociaux 2022**  
*en milliers d'euros*

(b) Les amortissements dérogatoires ont représenté sur l'exercice une charge nette d'un montant de 37 489 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice, l'associé unique a réalisé la distribution de dividendes suivante :

- par décision du 31 mars 2022 : versement d'un dividende de 153 391 milliers d'euros prélevé sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (153 797 milliers d'euros).

Subventions d'investissements :

Dans le cadre de la libération de la bande 700 Mhz, TDF a reçu des subventions de l'ANFR en fonction de l'avancement des travaux.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 23 409 milliers euros au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 32 milliers d'euros.

## 20 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2021	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	31/12/2022
a - Litiges	3 999	4 630	(26)	(67)		8 536
b - Autres	3 379	400	(1 387)	(1 206)		1 186
<b>Provisions pour risques</b>	<b>7 378</b>	<b>5 030</b>	<b>(1 413)</b>	<b>(1 273)</b>		<b>9 722</b>
c - Indemnités de départ en retraite (note 21)	29 205	2 281	(157)			31 329
d - Contrôle URSSAF						
e - Démantèlement	76 320	937	(2 502)	(2 079)	-16 357	56 319
f - Autres	5 214	60	(755)	(2 560)		1 960
<b>Provisions pour charges</b>	<b>110 739</b>	<b>3 278</b>	<b>(3 414)</b>	<b>(4 639)</b>	<b>-16 357</b>	<b>89 607</b>

a- Les provisions sur les litiges (personnel et divers), qui représentent 8 536 milliers d'euros à la clôture de l'exercice, naissent d'actions juridiques menées contre TDF SAS. Elles sont appréciées et actualisées par la Direction, selon une approche prudente des dédommagements demandés et de l'évolution des contentieux. Les reprises de provisions s'effectuent lors d'une révision à la baisse des risques encourus ou du dénouement du contentieux. Le montant des reprises de provisions non utilisées au cours de l'exercice est de 67 milliers d'euros.

b – Les principales évolutions relatives aux provisions pour autres risques concernent essentiellement des provisions pour les contrôles fiscaux ou sociaux (dotation de 400 milliers d'euros et une reprise de (2 593) milliers d'euros).

e- En raison de l'arrêt de la télévision analogique, TDF SAS a constitué dès 2005 une provision relative aux coûts de démantèlement du matériel nécessaire à cette activité. Une reprise de 220 milliers d'euros liée aux coûts réels de démantèlement a été faite sur l'exercice, le solde de la provision démantèlement analogique s'élevant à 10 633 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, en raison de l'arrêt programmé dans le Groupe de l'activité de diffusion en ondes courtes, moyennes et longues de la radio, TDF SAS a constitué une provision pour faire face au coût futur du démantèlement qui en découlera. Elle s'élève à 15 142 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

La provision couvrant le coût de démantèlement des actifs dédiés aux sites TOWERCO (Note 3) s'élève au 31 décembre 2022 à 28 415 milliers d'euros. Elle concerne des actifs de démantèlement relatifs aux Nouveaux Pylônes Construits (Pylônes à Construire) pour 13 099 milliers d'euros, aux Toits Terrasses pour 6 246 milliers d'euros, et aux Pylônes En Exploitation pour 9 070 milliers d'euros.



## **Comptes sociaux 2022**

*en milliers d'euros*

Au 31 décembre 2022, la variation de la provision pour démantèlement est impactée par la hausse significative du taux d'actualisation, dans le contexte de l'augmentation des taux d'intérêts directeurs au sein de la zone euro sur l'année (voir la note 2). L'impact des changements de taux est de 26 028 milliers d'euros.

Ces provisions ont également fait l'objet d'une actualisation pour laquelle une charge de 493 milliers d'euros a été constatée sur l'exercice.

Au 31 décembre 2022, la provision pour remise en état des sites tertiaires s'élève à 770 milliers d'euros.

f- Les autres provisions pour charges comprennent principalement les éléments suivants :

- la provision pour perte à terminaison pour 830 milliers d'euros ;
- la provision pour remise en état des sites pour 1 130 milliers d'euros.



## 21 INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

L'évolution sur l'exercice des engagements et les mouvements sur le fonds sont les suivants :

Variation de la valeur actualisée de l'obligation et de la juste valeur des actifs de couverture		31/12/2022	31/12/2021
Valeur actualisée de l'obligation en début de période	1	36 652	39 934
Impact Recommandation ANC			(2 362)
Dette actuarielle au 31/12/2020 après impact	1	36 652	37 573
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2	1 974	1 858
Coût financier	3	307	190
Prestations servies	4	(3 373)	(3 087)
Perte (profit) actuariel sur l'obligation	5	(2 501)	119
<b>Valeur actualisée de l'obligation en fin de période</b>	<b>6</b> 1 à 5	<b>33 059</b>	<b>36 652</b>
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	7	(5 269)	(8 199)
Rendement attendu des actifs du régime	8	(157)	(157)
Prestations servies - remboursement à recevoir	9	3 373	3 087
Prestations servies - régularisation n-1 sur remboursement reçu	10		
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (a)</b>	<b>11</b> 7 à 10	<b>(2 053)</b>	<b>(5 269)</b>
<b>Hors bilan – Ecart actuariels</b>			
		<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Pertes (profits) actuariels cumulés en début de période (c)	12	2 179	2 060
Limites du corridor en début de période	13 1x10%	3 665	3 993
<b>Perte (profit) actuariel à comptabiliser (Si 12&gt;13)</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ecart actuariels en début de période (c)	15 12	2 179	2 060
Perte (profit) actuariel de l'exercice – obligation	16 5	(2 501)	119
Sous-total	17 15 à 16	(322)	2 179
<b>Ecart actuariels en fin de période</b>	<b>18</b> 17	<b>(322)</b>	<b>2 179</b>
<b>Hors bilan - Charges à étaler (b)</b>			
		<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Charges sociales à étaler en début de période (d)	19	0	176
Amortissement charges sociales	20	0	(176)
<b>Charges sociales à étaler en fin de période</b>	<b>21</b> 19+20	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Situation au 31 décembre</b>			
		<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Valeur actualisée de l'obligation	22 6	33 059	36 652
Juste valeur des actifs du régime	23 11	(2 053)	(5 269)
	24 22+23	<b>31 007</b>	<b>31 384</b>
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	25 18	322	(2 179)
Charges à étaler	26 21	0	0
<b>Provision pour charges</b>	<b>27</b> 24 à 26	<b>31 329</b>	<b>29 205</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	28 2	1 974	1 858
Coût financier	29 3	307	190
Prestations servies	30 4	(3 373)	(3 087)
Charges sociales suite application Loi Fillon (étalées sur 18 ans) (b)	31 20		176
Rendement attendu des actifs du régime	32 8	(157)	(157)
Remboursements attendus	33 9	3 373	3 087
Régularisation remboursements attendus n-1	34 10		
Perte (profit) actuarielle nette comptabilisée au cours de l'exercice	35 14		
<b>Charge (produit) comptabilisée au cours de l'exercice</b>	<b>36</b> 28 à 35	<b>2 124</b>	<b>2 068</b>



## Comptes sociaux 2022

en milliers d'euros

Au cours de l'année 2022, l'augmentation des taux d'intérêt au sein de la zone euro, ainsi que le contexte inflationniste, ont impacté les paramètres de calcul de la provision pour indemnité de départ à la retraite (voir la note 2). Au 31 décembre 2022, le taux d'actualisation retenu est donc de 3.16% (contre 0.8% au 31 décembre 2021), et le taux d'augmentation des salaires à long terme de 2,50% (contre 1% au 31 décembre 2021).

Ces variations d'hypothèse ont conduit TDF à reconnaître des écarts actuariels pour (2 501) milliers d'euros au 31 décembre 2022.

En application de l'article 55 de la loi de financement de la Sécurité Sociale, l'âge de départ à la retraite est considéré pour l'ensemble des salariés à 65 ans.

a - TDF alimente un fonds géré par une compagnie d'assurance dédié au financement des indemnités de départ à la retraite. Les versements au fonds sont effectués librement. Ce fonds est investi dans des placements monétaires ou obligataires.

b - Les indemnités associées aux départs sont soumises aux charges sociales conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008. La première intégration, en 2004, des dispositions de la loi du 21 août 2003 (dite loi Fillon) a généré un engagement supplémentaire de 3 175 milliers d'euros amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité, soit 18 ans.

c - Conformément à l'application de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité, les modifications des hypothèses de calcul ou les redressements, dus à une distorsion entre les hypothèses utilisées et la réalité, sont comptabilisées selon la méthode du corridor qui prévoit l'étalement des écarts actuariels, excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de couverture, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des personnels.

d - Les charges sociales à étaler (b) sont indiquées dans les engagements hors bilan.

## 22 DETTES FINANCIERES

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Flux de Fusion	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82		105		187
Emprunts et dettes financières divers - Comptes Courants	17 630		(17 004)		626
Emprunts et dettes financières divers - Emprunts	200 231				200 231
	<b>217 943</b>	<b>0</b>	<b>(16 899)</b>	<b>0</b>	<b>201 044</b>

Le poste « Emprunts et dettes financières divers » correspond principalement à :

- à un emprunt à échéance 2030, souscrit en juin 2021 pour 200 000 milliers d'euros auprès de la société Holding TDFI et portant intérêts au taux fixe de 1,5 % par an.



## 23 DETTES DIVERSES

	31/12/2022	31/12/2021
Entreprises liées	0	0
Autres	33 512	34 967
	<b>33 512</b>	<b>34 967</b>

Les autres dettes diverses sont constituées principalement par la dette vis à vis des fournisseurs d'immobilisations pour 28 066 milliers d'euros et les avoirs à établir pour 3 146 milliers d'euros.

## 24 ECHEANCES DES DETTES

Au 31 décembre 2022, les échéances des dettes sont les suivantes :

	Valeur brute fin exercice	Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
<b>Dettes financières (note 22)</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187	187		
Emprunts et dettes financières divers	200 857	626		200 231
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	182 017	182 017		
Autres	293 952	293 952		
<b>Dettes diverses (note 23)</b>				
Entreprises liées				
Autres	33 512	33 512		
	<b>710 525</b>	<b>510 293</b>	<b>0</b>	<b>200 231</b>

## 25 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2022	31/12/2021
Exploitation	116 347	102 820
	<b>116 347</b>	<b>102 820</b>

Les produits constatés d'avance concernent majoritairement : Free pour 30 675 milliers d'euros, SFR pour 13 788 milliers d'euros, Orange pour 35 696 milliers d'euros et Bouygues Télécom pour 29 515 milliers d'euros.



## 26 CHARGES A PAYER

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts et dettes financières	2	2
Dettes fournisseurs	111 307	109 880
Dettes fiscales et sociales	58 574	62 928
Dettes sur immobilisations	26 138	28 793
Autres dettes	216	155
	<b>196 237</b>	<b>201 757</b>

## 27 AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

	31.12.2022	31.12.2021
<b>Engagements reçus</b>		
Autres garanties hors groupe	10 523	10 523
	<b>10 523</b>	<b>10 523</b>
<b>Engagements donnés</b>		
Autres cautions hors groupe	8 387	10 887
	<b>8 387</b>	<b>10 887</b>

### Garanties reçues

Le Groupe a reçu des cautions bancaires pour un montant de 10 523 milliers d'euros (contre 10 523 milliers d'euros au 31 décembre 2021). Ces cautions concernent les garanties reçues en remplacement de retenues de garantie sur les achats de l'activité fibre.

### Garanties données

Le Groupe s'est porté caution pour un montant de 8 387 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (10 887 milliers d'euros au 31 décembre 2021) dont l'engagement donné au titre du bail du site de la Tour Eiffel pour 7 782 milliers d'euros.



## Engagements fermes :

### Contrats de location simple-preneurs :

- ***Les baux commerciaux***

Ils concernent les locaux administratifs, de bureaux et de production (hors sites d'émission). Les principaux baux concernent les locaux sis 155 bis Avenue Pierre Brossolette (Montrouge), et 12 avenue des Béguines (Cergy).

Les principales caractéristiques de ces baux sont :

- pour les locaux situés au 155 bis Avenue Pierre Brossolette (Montrouge, nouveau siège) : date d'effet du bail : le 01/02/2017 ; il s'agit d'un bail de 9 ans, allant du 1er février au 2017 au 31 janvier 2026 ;
- pour les locaux sis 12 avenue des Béguines à Cergy : date d'effet du bail le 15/04/2018, il s'agit d'un bail de 9 ans allant du 15/04/2018 au 14/04/2027.

- ***Les Conventions d'Occupation du Domaine Public (CODP)***

Ces conventions signées avec des entités publiques françaises (Etat, collectivités territoriales et locales) concernent des terrains sur lesquels sont installées les infrastructures de diffusion (pylônes et tours, bâtiments et immobilisations annexes).

Ces conventions sont conclues le plus souvent avec des collectivités locales,

- leur durée type est de 12 années (pour la Tour Eiffel, la convention d'occupation a été renouvelée pour une période de 10 ans fermes, soit jusqu'au 1er mars 2029, suite aux décisions du Conseil de la Ville de Paris publiées tout début juillet 2018) ;
- leur reconduction est pour une même durée, avec ou sans accord tacite ;
- au terme de ces conventions, les lieux doivent être remis en état sauf accord des parties.

En France métropolitaine 634 CODP sont en vigueur à fin décembre 2022.

- ***Les baux des sites***

Ces contrats signés avec des bailleurs privés (des particuliers, des associations et des sociétés), ou des collectivités (si les terrains font partie du domaine privé des collectivités) concernent des terrains sur lesquels sont installées les infrastructures de diffusion (pylônes et tours, bâtiments et immobilisations annexes), ainsi que des terrains en vue de construire des pylônes.

En France métropolitaine au 31 décembre 2022, ils sont au nombre de 4 514 hors CODP.

## Autres engagements

Au 31 décembre 2022, les commandes d'immobilisations corporelles s'élèvent à 193 287 milliers d'euros et les commandes d'achats hors location simple s'élèvent à 60 607 milliers d'euros (dont 35 834 milliers d'euros pour le contrat Gares & Connexions).

Le chiffre d'affaires contractualisé (hors indexation des années futures) total est de 3 000 155 milliers d'euros.

Les engagements de loyers évalués au coût de sortie anticipée sont de 116 999 milliers d'euros dont 41 282 milliers d'euros à moins d'un an, 52 339 milliers d'euros de 1 an à 5 ans et 23 378 milliers d'euros à plus de cinq ans.



**TDF Entertainment :**

Dans le cadre du processus de liquidation de cette société en 2018, TDF SAS et DFI-BV ont émis conjointement une garantie à première demande, au bénéfice du liquidateur de TDF Entertainment ainsi que de la compagnie d'avocats Roschier. Cette garantie s'élève à 2 millions d'euros et s'éteindra 5 ans après la dissolution effective de la société.

## 28 DIRIGEANTS

Les informations relatives aux organes de direction ne sont pas fournies car ceci conduirait indirectement à fournir une information individualisée.

## 29 EVENEMENTS POSTERIEURS

Cession de l'entité Monaco Media Diffusion :

Le 16 février 2023, le Groupe a cédé sa participation dans l'entité Monaco Media Diffusion.

## 30 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

TDF SAS et ses filiales sont intégrées dans les comptes consolidés de Tivana France Holdings SAS, société par actions simplifiée unipersonnelle, inscrite au registre de commerce de Nanterre sous le n° 808 832 463 dont le siège social est situé au 155-bis avenue Pierre Brossolette à Montrouge. En conséquence, TDF SAS n'établit pas de comptes consolidés.

Les comptes du groupe Tivana France Holdings sont intégrés dans les comptes consolidés du groupe Brookfield Infrastructure par mise en équivalence.

## 31 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Ernst &amp; Young</b>
Au titre de la mission de contrôle légal des compte	212
Au titre d'autres prestations (1)	0
<b>Honoraires totaux</b>	<b>212</b>



**Comptes sociaux 2022**  
en milliers d'euros

FILIALES/PARTICIPATIONS	% du Capital	Capital social	Capitaux Propres	Résultat Exercice	Dividendes (quote-part TDF)	Prêts et avances	Avals	C.A. exercice	Valeur brute	Valeur nette	PROVISION TOTALE
<b>1.FILIALES (+ de 50%)</b>											
Ad Valem	100,00%	500	6 115	1 422	-	-	-	5 817	4 225	4 225	0
PSN (EUR) Arkena ZOO	100,00%	903	1 404	120	-	-	-	1 817	3 356	3 356	0
TDF FthH	100,00%	150	150	0	-	-	-	0	150	150	0
TDF Fibre	79,50%	10 881	48 990	4 184	-	-	-	0	8 650	8 650	0
Belvedere SAS	70,00%	164	7	(27)	-	-	-	170	407	407	0
TORM	70,00%	2 613	5 647	1 396	-	-	-	4 793	32 274	32 274	0
TDF Multi Services	100,00%	1	1	0	-	-	-	0	1	1	0
<b>TOTAL FILIALES</b>									<b>49 063</b>	<b>49 063</b>	<b>0</b>
<b>2.PARTICIPATIONS</b>											
Levra	49,00%	9 587	12 713	1 058	-	-	-	13 001	6 279	6 279	0
Monaco Media Diffusion	49,00%	549	3 070	1 116	-	-	-	3 637	3 004	3 004	0
Autres participations		NC	NC	NC	-	-	-	NC	78	78	0
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>									<b>9 361</b>	<b>9 361</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>									<b>58 424</b>	<b>58 424</b>	<b>0</b>

NC : Information non communiquée

Les comptes 2022 des sociétés ci-dessus n'ont pas encore fait l'objet d'un audit légal.



## **ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX au 31 décembre 2022**

### **1 PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TDF est une entreprise du secteur numérique et audiovisuel possédant une plateforme hertzienne multi-formats et multi-supports pour gérer et distribuer les contenus vidéo, audio et les données de ses clients vers tous types de récepteurs.

Diffuseur et concepteur historique français de réseau télécoms, TDF poursuit ses activités historiques de diffusion radio et TNT, tout en se plaçant aujourd'hui dans le sillon des nouvelles technologies numériques : TNT connectée, vidéo à la demande, télévision de rattrapage, RNT, médias sur le web, points hauts, toits terrasses, couverture mobile très haut débit, datacenters, connectivité Wifi et fibre.

TDF est la marque légale de l'entreprise depuis 2004 ; auparavant, le nom était Télédiffusion de France (mais le sigle TDF était également utilisé).

En tant qu'opérateur d'infrastructures, ses clients principaux sont :

- les chaînes de télévision (diffusion numérique auparavant, analogique) ;
- les stations de radio (diffusion analogique et numérique, traitement du son, ...) ;
- les opérateurs de téléphonie mobile (prestations d'accueil sur site, datacenters, de maintenance, de mesures, ...) ;
- les collectivités locales (aménagement numérique des territoires).

TDF intervient depuis 2017 en qualité de prestataire pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau Fibre pour les sociétés Val d'Oise, Yvelines, Val de Loire et maintenant Anjou Fibre.

### **2 EVENEMENTS MARQUANTS**

#### **Conflit en Ukraine**

De façon directe, le Groupe est faiblement exposé au conflit qui a éclaté entre la Russie et l'Ukraine le 24 février 2022, d'une part en raison de l'absence de filiales sur ces territoires, et d'autre part du fait des transactions non significatives d'achat ou de vente avec des tiers dans ces pays.

Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale, étant donné qu'il contribue notamment à alimenter un contexte macro-économique inflationniste autour de certaines catégories d'approvisionnements.

#### **Taux d'intérêts Eurozone**

Sur l'année 2022, la hausse des taux d'intérêts de la zone euro entraîne une augmentation significative des taux d'actualisation qui sont utilisés lors du calcul de certaines provisions comptabilisées par le Groupe.

Les provisions concernées sont les suivantes :

- Provision pour avantages postérieurs à l'emploi (voir note 21)
- Provisions pour démantèlement (voir note 20)



## 3 METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de TDF SAS sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les ventes de biens sont enregistrées à la livraison.

Les prestations de services sont prises en compte lorsque l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies et en fonction des données contractuelles ou, pour des prestations plus longues, en tenant compte de leur degré d'avancement.

Les contributions aux investissements, les frais d'accueil sur sites et la couverture des zones blanches font l'objet d'une facturation unique au début de la prestation dont le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

TDF dispose de contrats pluriannuels avec des clients significatifs. Au cours de leur déroulement et à l'occasion de leur sortie et/ou de leur renouvellement, il arrive que des discussions s'engagent entre TDF et ces clients sur les conditions notamment financières du déroulement passé de ces contrats. De ce fait, la société enregistre dans ses comptes, le cas échéant, les avantages et obligations tels que prévus aux contrats, y compris les impacts correspondant à sa meilleure estimation des conséquences liées au terme desdits contrats. Cette estimation est par nature incertaine et l'impact final peut s'avérer significativement différent des estimations faites par la société dans le cadre de l'arrêté des comptes.

Dans les cas où la recouvrabilité d'une fraction du chiffre d'affaires n'est pas acquise à la date de sa réalisation, des provisions sont constituées en moins du chiffre d'affaires.

### Subventions d'investissement

Les subventions sont enregistrées en capitaux propres. Elles sont rapportées au résultat sur la durée moyenne d'usage des immobilisations qu'elles ont contribué à financer.

### Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges (2 621 milliers d'euros au cours de l'exercice).

### Immobilisations incorporelles

#### Logiciels informatiques

Les droits d'usage de logiciels informatiques sont enregistrés en immobilisations incorporelles au compte concessions et droits similaires, et sont amortis sur cinq ans.

#### Mali techniques

Les malis techniques résultant des transmissions universelles de patrimoine sont affectés au bilan au poste fonds commercial et font annuellement l'objet d'un test de dépréciation.



## Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les pièces de rechange indispensables pour assurer la continuité de services en cas de panne des installations ont le statut de stock de sécurité et sont comptabilisées en immobilisations corporelles et sont amorties sur la durée du composant.

La production immobilisée intègre, d'une part, les dépenses liées à des investissements et, d'autre part, les travaux d'ingénierie réalisés en interne par des salariés de l'entreprise (note 11).

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

Type	Durée (années)
Agencements et aménagements des terrains	35
Constructions	35
Installations techniques, matériels et outillage industriels	8 à 40
Matériels de transport	5
Matériels de bureau	5
Mobilier de bureau	10

Les immobilisations mises au rebut font l'objet avant leur sortie d'un suramortissement constaté en résultat exceptionnel.

Dès que la société a connaissance d'un arrêt programmé d'activité, la date d'arrêt connue ou estimée par la direction est prise en compte pour ajuster la durée d'utilité des actifs concernés, et ce de façon prospective.

Pour le stock de sécurité :

- la durée réelle d'utilisation retenue est celle de la catégorie d'immobilisation à laquelle est rattaché le bien à l'exception des biens concernés par un arrêt d'activité ;
- en cas de comptabilisation initiale en stock :
  - la base amortissable est la valeur brute diminuée de la dépréciation constatée au moment du transfert en immobilisations ;
  - la dépréciation est reprise au rythme de l'amortissement des biens et se transforme en amortissement exceptionnel.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée d'usage et, pour celles qui y ouvrent droit, selon le mode dégressif. La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal constitue une charge exceptionnelle. Cet amortissement dérogatoire est inscrit au bilan en provisions réglementées.

Un test de perte de valeur est réalisé annuellement ; si la valeur ainsi calculée devient inférieure à la valeur nette comptable des immobilisations, une dépréciation est alors constatée.



## **Coût de démantèlement**

### ***TV analogique***

En raison de l'arrêt de la diffusion de la télévision analogique en France, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur des démantèlements qui en découlent. Cette provision a été comptabilisée en contrepartie d'un actif amorti linéairement jusqu'au terme de la diffusion de la télévision analogique. Elle fait l'objet d'une reprise au moment où les coûts réels sont engagés.

Au cours de l'exercice, les frais engagés se sont élevés à 220 milliers d'euros, la provision au 31 décembre 2022 s'élevant à 10 633 milliers d'euros (contre 11 818 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

### ***Ondes courtes, ondes longues et moyennes***

En raison de l'arrêt programmé des activités de diffusion en ondes courtes, longues et moyennes de la radio, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur des démantèlements qui en découleront.

Cette provision a été comptabilisée :

- en contrepartie d'un actif qui sera amorti linéairement jusqu'au terme programmé des activités (approche par composant), quand l'arrêt a été anticipé au moins un exercice avant la survenance du démantèlement ;
- ou directement en résultat, quand l'arrêt de l'activité n'a pas été anticipé.

Au 31 décembre 2022, la provision démantèlement pour ondes courtes, ondes longues et moyennes s'élève à 15 142 milliers d'euros (contre 15 285 milliers d'euros au 31 décembre 2021). Ces provisions feront l'objet d'une reprise au moment où les coûts seront engagés.

### ***Pylônes à Construire, Toits Terrasses, et Pylônes En Exploitation***

En raison des engagements contractuels et de la probabilité de non-reconduction de certains baux, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur de remise en état des sites de Pylônes en Exploitation dans leur état d'origine.

En 2019, ont été constituées des provisions liées au développement du parc de sites de TDF pour les Pylônes à Construire et les Toits Terrasses.

Au 31 décembre 2022, la provision s'élève à 28 415 milliers d'euros (contre 44 746 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

### **Sites tertiaires**

Au 31 décembre 2022, la provision pour remise en état des sites tertiaires s'élève à 770 milliers d'euros.

### ***Méthode d'évaluation***

L'actif de démantèlement est évalué à partir des hypothèses suivantes :

- le coût de démantèlement nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- la date estimée à laquelle le démantèlement va avoir lieu ;
- le taux d'inflation à appliquer au coût de démantèlement jusqu'à la date de démantèlement (au 31 décembre 2022 : 2.20%, au 31 décembre 2021 : 1.90%) ;
- le taux de désactualisation qui reflète le passage du temps et la valeur temps de l'argent (au 31 décembre 2022 : 3.21% contre 0.72% au 31 décembre 2021).



### Actualisation

Les provisions pour démantèlement sont actualisées chaque année. La charge financière générée au cours de l'exercice 2022 s'élève à 493 milliers d'euros, contre 230 milliers d'euros au cours de l'exercice clos en décembre 2021.

### Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés font l'objet de dépréciations complémentaires aux amortissements lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

### Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition.

Un test de dépréciation des titres et des malis de fusion rattachés est mené à chaque date d'inventaire ou lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur des titres est susceptible d'être intervenue, et qu'il s'agit de changements significatifs défavorables présentant un caractère durable qui affectent les hypothèses ou les objectifs retenus à la date de l'acquisition.

Les tests sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des titres à leur valeur d'utilité correspondant à la plus haute des valeurs suivantes :

- actif net comptable de la participation,
- valeur d'entreprise (flux de trésorerie actualisés et diminués de la dette nette de la participation),
- valeur de transaction si elle est connue à la date de clôture.

### Stocks

Les stocks sont constitués de sous-ensembles, d'équipements, et de composants. Ils sont évalués au prix moyen pondéré d'achat. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks.

Les références sont dépréciées forfaitairement comme suit :

Catégorie	Taux dépréciation
Articles non achetables ( <i>articles qui ne sont plus référencés chez les fournisseurs TDF</i> )	100%
Sous-ensembles (*)	53%
Composants	33%

(\*) Articles non movimentés dans les magasins sur les 12 derniers mois.

### Créances clients

Les créances des clients « privés » sont systématiquement dépréciées intégralement dès que l'échéance de la créance a une ancienneté supérieure à 12 mois. Pour les créances des clients « publics » le délai de 12 mois est porté à 36 mois. Il peut être ponctuellement dérogé à cette règle sur la base d'une analyse au cas par cas, pour les clients privés, dès lors que des événements de risques spécifiques importants rendent la



## Comptes sociaux 2022

*en milliers d'euros*

créance douteuse avant le délai de 12 mois. En outre, les créances faisant l'objet de procédures de défaillance judiciaire sont systématiquement provisionnées à 100%.

### **Dépenses de réparation et de maintenance des immobilisations**

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice.

### **Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont constituées pour faire face à des obligations légales ou implicites, résultant d'évènements passés existant à la clôture et pour lesquels une sortie de ressources est probable.

### **Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires**

Un accord d'entreprise prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. TDF applique la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 du Conseil National de la Comptabilité pour comptabiliser cet engagement.

Conformément à cette recommandation, les modifications dans les hypothèses de calcul ou les redressements, dus à une distorsion entre les hypothèses utilisées et la réalité, sont enregistrées selon la méthode du corridor qui prévoit l'étalement des écarts actuariels, excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de couverture, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des personnels.

La valeur actuelle de ces engagements figure au passif, en provision pour charges, sous déduction du fond constitué à ce titre auprès d'une compagnie d'assurance. Les mouvements de la provision sont constatés en résultat d'exploitation à l'exception de ceux qui ont pour origine la restructuration de l'entreprise.

### **Crédit d'impôt recherche**

Le produit correspondant au crédit d'impôt recherche est constaté au fur et à mesure de l'engagement des dépenses éligibles.



## 4 CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

	31/12/2022		31/12/2021	
Télévision Numérique	149 145	17,1%	159 419	18,6%
TV Connectée	0	0,0%	17	0,0%
Radio	110 909	12,7%	108 360	12,7%
Télécoms et Services	397 124	45,6%	377 778	44,1%
Autres prestations	7 427	0,9%	5 847	0,7%
Média Services	0	0,0%	0	0,0%
Satellite	972	0,1%	955	0,1%
Fibre	204 458	23,5%	203 923	23,8%
	<b>870 035</b>	<b>100,0%</b>	<b>856 299</b>	<b>100,0%</b>

## 5 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Achats pour revente	25 990	39 158	-33,6%
Energie	62 713	64 546	-2,8%
Achats matières non stockées	4 662	4 124	13,0%
Loyers et charges locatives	50 281	50 294	0,0%
Entretien et Maintenance	19 981	22 905	-12,8%
Sous traitance	181 740	175 230	3,7%
Assurance	3 488	2 181	59,9%
Frais postaux et Téléphonie	14 125	12 633	11,8%
Etudes	286	143	100,0%
Honoraires	7 634	11 897	-35,8%
Transport	1 765	1 828	-3,4%
Communication et Publicité	487	469	3,8%
Frais de missions et réceptions	4 961	3 675	35,0%
Documentation et Séminaires	1 539	1 454	5,8%
Dépenses liées au personnel : formation	628	486	29,2%
Divers	685	723	-5,3%
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>380 965</b>	<b>391 746</b>	<b>-2,8%</b>



## 6 EFFECTIF

La répartition de l'effectif rémunéré est la suivante :

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	953	956
Personnels administratifs et techniques	634	651
Autres (contrats de qualification ou d'adaptation, personnel occasionnel)		
<b>Effectif fin de période</b>	<b>1 587</b>	<b>1 607</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>1 588</b>	<b>1 617</b>
<b>ETPM (effectif temps plein moyen)</b>	<b>1 523</b>	<b>1 536</b>

## 7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de (2 076) milliers d'euros s'explique principalement par :

- une charge d'intérêts sur emprunt pour un montant de (3 000) milliers d'euros ;
- la perception de dividendes des filiales pour 1 421 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (contre 1 510 milliers d'euros pour l'exercice précédent) ;
- le changement d'hypothèse relative aux provisions pour démantèlement qui génère un produit de 1 056 milliers d'euros
- la charge d'actualisation relative aux provisions pour démantèlement, et pour perte à terminaison d'un montant total de (997) milliers d'euros.
- Les charges financières (nettes de produits) pour (385) milliers d'euros qui comprennent notamment des intérêts sur compte courant.

## 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de (31 619) milliers d'euros comprend notamment :

- la dotation nette aux amortissements dérogatoires pour un montant de (37 489) milliers d'euros ;
- des plus-values de cession d'immobilisations corporelles pour 9 474 milliers d'euros ;
- la charge (dotation aux amortissements) exceptionnelle correspondant essentiellement aux mises au rebut de l'exercice pour (6 330) milliers d'euros ;



## Comptes sociaux 2022

*en milliers d'euros*

- les subventions virées au compte de résultat pour 3 865 milliers d'euros pour l'exercice 2022 correspondant principalement aux subventions perçues de l'ANFR dans le cadre de la libération de la bande 700 Mhz ;
- les charges (nettes de produits) exceptionnelles pour (1 215) milliers d'euros diverses qui comprennent notamment des pénalités.

## 9 ENTREPRISES LIEES : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'Affaires	212 140	210 586
<i>Itas Tim</i>		566
<i>Itas Anet</i>	577	866
<i>Ad Valem Technologies</i>	1 925	1 973
<i>TDF Fibre</i>	663	
<i>Val d'Oise Fibre</i>	6 835	9 900
<i>Yvelines Fibre</i>	17 597	25 502
<i>Val de Loire Fibre</i>	119 668	99 567
<i>Anjou Fibre</i>	64 050	71 851
<i>FG Fibre</i>	68	
<i>Autres</i>	757	361
Autres produits d'exploitation	977	828
<i>Tivana France Holdings</i>	909	773
<i>TDF Infrastructure</i>	68	55
Dividendes	1 421	1 510
<i>Monaco Média Diffusion(MCR)</i>	686	686
<i>PSN Infrastruktura</i>	0	89
<i>Levira</i>	735	735
Intérêts et Produits assimilés	20	11
<i>TDF Infrastructure</i>	20	11
Autres produits exceptionnels	0	0
<b>Total Produits</b>	<b>214 558</b>	<b>212 935</b>
Charges d'exploitation	(16 439)	(15 169)
<i>SNC Drouot</i>	(27)	(26)
<i>Tivana France Holdings</i>	(4 748)	(4 882)
<i>TDF Infrastructure</i>	(1 613)	(840)
<i>ITAS Anet</i>	(8 858)	(7 852)
<i>SIT</i>	0	(80)
<i>ITAS Pylones</i>	0	(51)
<i>ITEA</i>	(747)	(515)
<i>ITAS Méditerranée</i>	0	(17)
<i>ITAS Sud Ouest</i>	0	(181)
<i>ITAS TIM</i>	0	(125)
<i>Ad Valem Technologies</i>	(400)	(506)
<i>Val d'Oise Fibre</i>	0	0
<i>Yvelines Fibre</i>	(10)	(23)
<i>Val de Loire Fibre</i>	(16)	(41)
<i>Anjou Fibre</i>	(20)	(30)
Intérêts et Charges assimilés	(3 388)	(4 859)
<b>Total Charges</b>	<b>(19 827)</b>	<b>(20 028)</b>



## 10 IMPOT SUR LES BENEFICES

La convention d'intégration fiscale signée avec Tivana France Holdings SAS, tête du groupe d'intégration fiscale, fonctionne selon le principe de neutralité. TDF SAS comptabilise sa charge d'impôt au taux de droit commun comme en l'absence d'intégration et s'en acquitte auprès de Tivana France Holdings SAS. Les économies d'impôt liées aux déficits (générés durant l'intégration) sont comptabilisées en résultat au niveau de la tête du groupe d'intégration fiscale.

En cas de sortie de l'une des filiales du périmètre d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, Tivana France Holdings SAS et la filiale détermineront d'un commun accord si la filiale a subi des surcoûts du fait de son appartenance au groupe et pourront convenir d'une indemnisation par Tivana France Holdings SAS.

La charge d'impôt se décompose comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	283 692	(75 321)	208 371
Exceptionnel	(31 619)	8 252	(23 366)
Participation	(13 871)	3 264	(10 606)
Crédits d'impôts		1 469	1 469
<b>Total</b>	<b>238 203</b>	<b>(62 335)</b>	<b>175 868</b>

Dans le cadre de ses activités, TDF engage des dépenses qui ouvrent droit au crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant à ce crédit d'impôt est constaté au fur et mesure de l'engagement des dépenses éligibles.

Le poste crédit d'impôt recherche s'élève à 1 469 milliers d'euros. Il correspond à hauteur de :

- 1 200 milliers d'euros au CIR évalué à la clôture de l'exercice.
- 144 milliers d'euros à un ajustement sur le CIR 2021.
- 41 milliers d'euros au Crédit Impôt Famille constaté pour 2021.
- 84 milliers d'euros au Crédit Impôt Investissement Outre Mer.

Les accroissements et les allègements futurs d'impôt non comptabilisés, qui résultent de décalages dans le temps entre les bases comptables et les bases fiscales, sont les suivants :

	Base	Impôts correspondants
Provisions non déduites	(71 932)	18 580
<b>Allègements futurs d'impôt</b>	<b>(71 932)</b>	<b>18 580</b>
Amortissements dérogatoires	781 679	(201 908)
<b>Accroissements futurs d'impôt</b>	<b>781 679</b>	<b>(201 908)</b>

Les impôts correspondants sont calculés sur la base d'un taux de 25.83 % au 31 décembre 2022.

## 11 IMMOBILISATIONS

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations s'analysent comme suit :

	01/01/2022	Acquisitions	Cessions et mises au rebut (b)	Transferts	Entrées (a)	Sorties (b)	31/12/2022
Fonds commercial	59 855	0	0	0			59 855
Frais établissement, recherche, développement	2 362	752	(219)	138			3 033
Autres immobilisations incorporelles	187 408	12 070	(3 614)	2 858	1		198 723
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>249 625</b>	<b>12 822</b>	<b>(3 833)</b>	<b>2 996</b>	<b>1</b>		<b>261 611</b>
Terrains, agencements et aménagements des terrains	72 736	2 102	(738)	6 489			80 589
Constructions	1 491 372	99 431	(10 235)	13 173	2 704	(19 062)	1 577 383
Installations techniques, matériel, outillage	1 746 982	58 170	(46 699)	5 969	848		1 765 270
Autres immobilisations corporelles	57 708	7 101	(3 180)	2 042	1		63 672
Immobilisations en cours	91 866	42 473	0	(30 669)			103 670
Avances et acomptes	22	0	0	0			22
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 460 686</b>	<b>209 277</b>	<b>(60 852)</b>	<b>(2 996)</b>	<b>3 553</b>	<b>(19 062)</b>	<b>3 590 606</b>
<b>Total</b>	<b>3 710 311</b>	<b>222 099</b>	<b>(64 685)</b>	<b>0</b>	<b>3 554</b>	<b>(19 062)</b>	<b>3 852 217</b>

(a) dont 42 913 milliers d'euros de mise au rebut en raison de la deuxième tranche du cycle 4 et de l'apurement des sites obsolètes.

(b) dont 2 704 milliers d'euros de coût de démantèlement (note 3).

(c) Un impact concernant les changements d'hypothèse sur les actifs de démantèlement pour un montant de (19 602) milliers d'euros.

Les achats d'immobilisations d'un montant total de 222 099 milliers d'euros correspondent à :

- des Capex de croissance pour 157 336 milliers d'euros (139 602 milliers d'euros en 2021) ;
- des Capex de rétention pour 24 670 milliers d'euros (37 257 milliers d'euros en 2021) ;
- des Capex de maintenance pour 40 093 milliers d'euros (34 299 milliers d'euros en 2021).

Les travaux d'ingénierie réalisés en interne par des salariés de l'entreprise, intégrés dans le coût de revient des immobilisations, s'élèvent à 58 550 milliers d'euros en 2022 (64 310 milliers d'euros en 2021).

Les entrées d'un montant de 3 554 milliers d'euros correspondent principalement à :

- la mise à jour des actifs de démantèlement pour un montant de 2 704 milliers d'euros ;
- la création de valeur pour un montant de 850 milliers d'euros.



**Comptes sociaux 2022**  
en milliers d'euros

En 2019, une analyse exhaustive des baux de la société, complétée et mise à jour depuis cette date, conduit chaque année à la comptabilisation d'une provision pour démantèlement relative aux obligations de TDF en tant que locataire et à la probabilité de non-renouvellement des baux.

Il s'agit des actifs de démantèlement relatifs aux Pylônes à construire (pour 13 099 milliers d'euros), aux Toits Terrasses (pour 6 246 milliers d'euros) et aux Pylônes en exploitation (pour 9 070 milliers d'euros).

Les mouvements des amortissements et provisions s'analysent comme suit :

	01/01/2022	Dotation aux amt (a)	Dotation et reprise aux provisions	Amort. des biens cédés et mises aux rebut (b)	Transferts	Entrées (c)	Sorties	31/12/2022
Fonds commercial	20 225	2 657		0	0			22 882
Frais établissement, recherche, développement	2 303	438		(219)	0			2 522
Autres immobilisations incorporelles	157 442	11 678		(3 614)	0	1		165 507
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>179 970</b>	<b>14 773</b>	<b>0</b>	<b>(3 833)</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>190 911</b>
Terrains, agencements et aménagements des terrains	20 668	878		(220)	0			21 326
Constructions	659 279	37 263		(9 669)	0			686 873
Installations techniques, matériel, outillage	1 272 777	57 350	(635)	(46 020)	0	848		1 284 320
Autres immobilisations corporelles	39 310	3 428		(3 180)	0	1		39 559
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 992 034</b>	<b>98 919</b>	<b>(635)</b>	<b>(59 089)</b>	<b>0</b>	<b>849</b>	<b>0</b>	<b>2 032 078</b>
<b>Total</b>	<b>2 172 004</b>	<b>113 692</b>	<b>(635)</b>	<b>(62 922)</b>	<b>0</b>	<b>850</b>	<b>0</b>	<b>2 222 989</b>

(a) Le mali de fusion affecté au fonds commercial pour 43 938 milliers d'euros est, pour la partie correspondant à la relation client, amorti sur une durée de 16 ans pour un montant de 2 640 milliers d'euros sur l'exercice. La partie relative au Backlog est totalement amorti depuis le 31 décembre 2021.

(b) Dont mise au rebut : 42 913 milliers d'euros.

(c) Dont 850 milliers d'euros issus de la création de valeur.

## 12 TITRES DE PARTICIPATION

	31/12/2022	31/12/2021
Participations	58 424	58 424
Provisions pour dépréciation	0	0
	<b>58 424</b>	<b>58 424</b>



### 13 CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

	31/12/2022	31/12/2021
Autres	2	2
	<b>2</b>	<b>2</b>

### 14 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt et Cautionnement	2 040	1 998
Dépréciation Dépôt et Cautionnement	(238)	(238)
Mali de Fusion	80 643	80 643
	<b>82 445</b>	<b>82 403</b>

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de malis de fusion constatés lors de la transmission universelle du patrimoine de la société ITAS TIM dans celui de TDF SAS en 2021, et affectés comptablement aux actifs financiers (ITAS TIM pour 45 381 milliers d'euros, ONECAST pour 35 262 milliers d'euros).

### 15 STOCKS

	Valeur brute fin exercice	Provision	Valeur nette fin exercice	Valeur nette fin exercice précédent
Sous-ensembles et composants	10 678	3 199	7 479	6 580
Tubes d'émission		0	0	0
Autres	350		350	350
	<b>11 028</b>	<b>3 199</b>	<b>7 829</b>	<b>6 930</b>



## 16 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2022	31/12/2021
Exploitation	8 326	8 986
	<b>8 326</b>	<b>8 986</b>

Dans le cadre du contrat d'occupation conclu, pour une durée de 25 ans avec SNCF Mobilités, TDF a versé 5 000 milliers d'euros de redevances initiales (un premier versement de 2 500 milliers d'euros en 2017 et le solde en 2018). L'étalement de ces redevances sur la durée du contrat résulte en des charges constatées d'avance pour 4 049 milliers d'euros.

## 17 ECHEANCES DES CREANCES

Les échéances des créances sont les suivantes :

	Valeur brute fin exercice	Échéances à moins d' 1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	2	2	0	0
Autres	8 199	1 605	1 039	5 555
<b>Créances d'exploitation</b>				
Créances clients et comptes rattachés	214 571	214 571	0	0
Autres	36 053	36 053	0	0
<b>Créances diverses</b>				
Entreprises liées	10 992	10 992	0	0
Autres	15 332	10 427	1 480	3 425
	<b>285 149</b>	<b>273 650</b>	<b>2 519</b>	<b>8 980</b>

### Créances clients :

Les créances clients sont dépréciées à hauteur de 6 203 milliers d'euros au 31 décembre 2022, contre 4 125 milliers d'euros en 2021. La variation s'explique par une dotation de 3 827 milliers d'euros et une reprise de 1 749 milliers d'euros sur l'exercice.

### Autres créances diverses :

Dans le cadre du contrat d'occupation conclu pour une durée de 25 ans avec SNCF Mobilités, TDF a versé 5 000 milliers d'euros de redevances initiales (un premier versement de 2 500 milliers d'euros en 2017 et le solde en 2018). L'étalement de ces redevances sur la durée du contrat a été constaté en charge constatée d'avance pour 4 049 milliers d'euros, dont 204 milliers d'euros à échéance de moins d'un an, 816 milliers d'euros à échéance de 1 à 5 ans et 3 029 milliers euros à échéance plus de 5 ans.



## 18 PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2022	31/12/2021
Dégrèvement CFE	39	39
Autres créances (1)	163 987	186 938
	<b>164 026</b>	<b>186 978</b>

(1) Dont 161 421 K€ correspondant aux factures à émettre.

Le montant des autres créances s'explique principalement par les prestations rendues par TDF dans le cadre du déploiement de la Fibre dont des factures à établir aux 4 SPV Fibre pour 90 255 milliers d'euros réparties comme suit :

- Val de Loire Fibre pour 52 633 milliers d'euros
- Anjou Fibre pour 33 285 milliers d'euros
- Yvelines Fibre pour 2 677 milliers d'euros
- Val d'Oise Fibre pour 1 660 milliers d'euros

## 19 CAPITAUX PROPRES

	Capital (a)	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Provisions réglementées (b)	Total des capitaux propres
<b>31/12/2020</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>58 589</b>	<b>160 992</b>	<b>9 089</b>	<b>717 964</b>	<b>1 130 286</b>
Dividendes					(120 000)			(120 000)
Résultat de l'exercice					153 797			153 797
Autres				40 992	(40 992)	1 686	26 226	27 913
<b>31/12/2021</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>99 581</b>	<b>153 797</b>	<b>10 776</b>	<b>744 190</b>	<b>1 191 996</b>
Dividendes					(153 391)			(153 391)
Résultat de l'exercice					175 868			175 868
Autres				405	(405)	-3 833	37 489	33 656
<b>31/12/2022</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>99 986</b>	<b>175 868</b>	<b>6 943</b>	<b>781 679</b>	<b>1 248 128</b>

(a) Le capital social de TDF s'élève à 166 956 512 euros, divisé en 10 434 782 actions d'une valeur nominale de 16 euros. L'unique actionnaire de TDF est TDF Infrastructure SAS.



## Comptes sociaux 2022 en milliers d'euros

(b) Les amortissements dérogatoires ont représenté sur l'exercice une charge nette d'un montant de 37 489 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice, l'associé unique a réalisé la distribution de dividendes suivante :

- par décision du 31 mars 2022 : versement d'un dividende de 153 391 milliers d'euros prélevé sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (153 797 milliers d'euros).

### Subventions d'investissements :

Dans le cadre de la libération de la bande 700 Mhz, TDF a reçu des subventions de l'ANFR en fonction de l'avancement des travaux.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 23 409 milliers euros au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 32 milliers d'euros.

## 20

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2021	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	31/12/2022
a - Litiges	3 999	4 630	(26)	(67)		8 536
b - Autres	3 379	400	(1 387)	(1 206)		1 186
<b>Provisions pour risques</b>	<b>7 378</b>	<b>5 030</b>	<b>(1 413)</b>	<b>(1 273)</b>		<b>9 722</b>
c - Indemnités de départ en retraite (note 21)	29 205	2 281	(157)			31 329
d - Contrôle URSSAF						
e - Démantèlement	76 320	937	(2 502)	(2 079)	-16 357	56 319
f - Autres	5 214	60	(755)	(2 560)		1 960
<b>Provisions pour charges</b>	<b>110 739</b>	<b>3 278</b>	<b>(3 414)</b>	<b>(4 639)</b>	<b>-16 357</b>	<b>89 607</b>

a- Les provisions sur les litiges (personnel et divers), qui représentent 8 536 milliers d'euros à la clôture de l'exercice, naissent d'actions juridiques menées contre TDF SAS. Elles sont appréciées et actualisées par la Direction, selon une approche prudente des dédommagements demandés et de l'évolution des contentieux. Les reprises de provisions s'effectuent lors d'une révision à la baisse des risques encourus ou du dénouement du contentieux. Le montant des reprises de provisions non utilisées au cours de l'exercice est de 67 milliers d'euros.

b – Les principales évolutions relatives aux provisions pour autres risques concernent essentiellement des provisions pour les contrôles fiscaux ou sociaux (dotation de 400 milliers d'euros et une reprise de (2 593) milliers d'euros).

e- En raison de l'arrêt de la télévision analogique, TDF SAS a constitué dès 2005 une provision relative aux coûts de démantèlement du matériel nécessaire à cette activité. Une reprise de 220 milliers d'euros liée aux coûts réels de démantèlement a été faite sur l'exercice, le solde de la provision démantèlement analogique s'élevant à 10 633 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, en raison de l'arrêt programmé dans le Groupe de l'activité de diffusion en ondes courtes, moyennes et longues de la radio, TDF SAS a constitué une provision pour faire face au coût futur du démantèlement qui en découlera. Elle s'élève à 15 142 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

La provision couvrant le coût de démantèlement des actifs dédiés aux sites TOWERCO (Note 3) s'élève au 31 décembre 2022 à 28 415 milliers d'euros. Elle concerne des actifs de démantèlement relatifs aux Nouveaux Pylônes Construits (Pylônes à Construire) pour 13 099 milliers d'euros, aux Toits Terrasses pour 6 246 milliers d'euros, et aux Pylônes En Exploitation pour 9 070 milliers d'euros.



## Comptes sociaux 2022

*en milliers d'euros*

Au 31 décembre 2022, la variation de la provision pour démantèlement est impactée par la hausse significative du taux d'actualisation, dans le contexte de l'augmentation des taux d'intérêts directeurs au sein de la zone euro sur l'année (voir la note 2). L'impact des changements de taux est de 26 028 milliers d'euros.

Ces provisions ont également fait l'objet d'une actualisation pour laquelle une charge de 493 milliers d'euros a été constatée sur l'exercice.

Au 31 décembre 2022, la provision pour remise en état des sites tertiaires s'élève à 770 milliers d'euros.

f- Les autres provisions pour charges comprennent principalement les éléments suivants :

- la provision pour perte à terminaison pour 830 milliers d'euros ;
- la provision pour remise en état des sites pour 1 130 milliers d'euros.

**21 INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE**

L'évolution sur l'exercice des engagements et les mouvements sur le fonds sont les suivants :

<b>Variation de la valeur actualisée de l'obligation et de la juste valeur des actifs de couverture</b>		<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Valeur actualisée de l'obligation en début de période	1	36 652	39 934
<i>Impact Recommandation ANC</i>			(2 362)
Dette actuarielle au 31/12/2020 après impact	1	36 652	37 573
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2	1 974	1 858
Coût financier	3	307	190
Prestations servies	4	(3 373)	(3 087)
Perte (profit) actuariel sur l'obligation	5	(2 501)	119
<b>Valeur actualisée de l'obligation en fin de période</b>	<b>6</b> 1 à 5	<b>33 059</b>	<b>36 652</b>
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	7	(5 269)	(8 199)
Rendement attendu des actifs du régime	8	(157)	(157)
Prestations servies - remboursement à recevoir	9	3 373	3 087
Prestations servies - régularisation n-1 sur remboursement reçu	10		
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (a)</b>	<b>11</b> 7 à 10	<b>(2 053)</b>	<b>(5 269)</b>
<b>Hors bilan – Ecart actuariels</b>			
		<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Pertes (profits) actuariels cumulés en début de période (c)	12	2 179	2 060
Limites du corridor en début de période	13 1x10%	3 665	3 993
<b>Perte (profit) actuariel à comptabiliser (Si 12&gt;13)</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ecart actuariels en début de période (c)	15 12	2 179	2 060
Perte (profit) actuariel de l'exercice – obligation	16 5	(2 501)	119
<i>Sous-total</i>	17 15 à 16	(322)	2 179
<b>Ecart actuariels en fin de période</b>	<b>18</b> 17	<b>(322)</b>	<b>2 179</b>
<b>Hors bilan - Charges à étaler (b)</b>			
		<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Charges sociales à étaler en début de période (d)	19	0	176
Amortissement charges sociales	20	0	(176)
<b>Charges sociales à étaler en fin de période</b>	<b>21</b> 19+20	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Situation au 31 décembre</b>			
		<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Valeur actualisée de l'obligation	22 6	33 059	36 652
Juste valeur des actifs du régime	23 11	(2 053)	(5 269)
	24 22+23	<b>31 007</b>	<b>31 384</b>
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	25 18	322	(2 179)
Charges à étaler	26 21	0	0
<b>Provision pour charges</b>	<b>27</b> 24 à 26	<b>31 329</b>	<b>29 205</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	28 2	1 974	1 858
Coût financier	29 3	307	190
Prestations servies	30 4	(3 373)	(3 087)
Charges sociales suite application Loi Fillon (étalées sur 18 ans) (b)	31 20		176
Rendement attendu des actifs du régime	32 8	(157)	(157)
Remboursements attendus	33 9	3 373	3 087
Régularisation remboursements attendus n-1	34 10		
Perte (profit) actuarielle nette comptabilisée au cours de l'exercice	35 14		
<b>Charge (produit) comptabilisée au cours de l'exercice</b>	<b>36</b> 28 à 35	<b>2 124</b>	<b>2 068</b>



## Comptes sociaux 2022 en milliers d'euros

Au cours de l'année 2022, l'augmentation des taux d'intérêt au sein de la zone euro, ainsi que le contexte inflationniste, ont impacté les paramètres de calcul de la provision pour indemnité de départ à la retraite (voir la note 2). Au 31 décembre 2022, le taux d'actualisation retenu est donc de 3.16% (contre 0.8% au 31 décembre 2021), et le taux d'augmentation des salaires à long terme de 2,50% (contre 1% au 31 décembre 2021).

Ces variations d'hypothèse ont conduit TDF à reconnaître des écarts actuariels pour (2 501) milliers d'euros au 31 décembre 2022.

En application de l'article 55 de la loi de financement de la Sécurité Sociale, l'âge de départ à la retraite est considéré pour l'ensemble des salariés à 65 ans.

a - TDF alimente un fonds géré par une compagnie d'assurance dédié au financement des indemnités de départ à la retraite. Les versements au fonds sont effectués librement. Ce fonds est investi dans des placements monétaires ou obligataires.

b - Les indemnités associées aux départs sont soumises aux charges sociales conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008. La première intégration, en 2004, des dispositions de la loi du 21 août 2003 (dite loi Fillon) a généré un engagement supplémentaire de 3 175 milliers d'euros amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité, soit 18 ans.

c - Conformément à l'application de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité, les modifications des hypothèses de calcul ou les redressements, dus à une distorsion entre les hypothèses utilisées et la réalité, sont comptabilisées selon la méthode du corridor qui prévoit l'étalement des écarts actuariels, excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de couverture, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des personnels.

d - Les charges sociales à étaler (b) sont indiquées dans les engagements hors bilan.

## 22 DETTES FINANCIERES

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Flux de Fusion	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82		105		187
Emprunts et dettes financières divers - Comptes Courants	17 630		(17 004)		626
Emprunts et dettes financières divers - Emprunts	200 231				200 231
	<b>217 943</b>	<b>0</b>	<b>(16 899)</b>	<b>0</b>	<b>201 044</b>

Le poste « Emprunts et dettes financières divers » correspond principalement à :

- à un emprunt à échéance 2030, souscrit en juin 2021 pour 200 000 milliers d'euros auprès de la société Holding TDFI et portant intérêts au taux fixe de 1,5 % par an.



## 23 DETTES DIVERSES

	31/12/2022	31/12/2021
Entreprises liées	0	0
Autres	33 512	34 967
	<b>33 512</b>	<b>34 967</b>

Les autres dettes diverses sont constituées principalement par la dette vis à vis des fournisseurs d'immobilisations pour 28 066 milliers d'euros et les avoirs à établir pour 3 146 milliers d'euros.

## 24 ECHEANCES DES DETTES

Au 31 décembre 2022, les échéances des dettes sont les suivantes :

	Valeur brute fin exercice	Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
<b>Dettes financières (note 22)</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187	187		
Emprunts et dettes financières divers	200 857	626		200 231
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	182 017	182 017		
Autres	293 952	293 952		
<b>Dettes diverses (note 23)</b>				
Entreprises liées				
Autres	33 512	33 512		
	<b>710 525</b>	<b>510 293</b>	<b>0</b>	<b>200 231</b>

## 25 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2022	31/12/2021
Exploitation	116 347	102 820
	<b>116 347</b>	<b>102 820</b>

Les produits constatés d'avance concernent majoritairement : Free pour 30 675 milliers d'euros, SFR pour 13 788 milliers d'euros, Orange pour 35 696 milliers d'euros et Bouygues Télécom pour 29 515 milliers d'euros.



## 26 CHARGES A PAYER

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts et dettes financières	2	2
Dettes fournisseurs	111 307	109 880
Dettes fiscales et sociales	58 574	62 928
Dettes sur immobilisations	26 138	28 793
Autres dettes	216	155
	<b>196 237</b>	<b>201 757</b>

## 27 AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

	31.12.2022	31.12.2021
<b>Engagements reçus</b>		
Autres garanties hors groupe	10 523	10 523
	<b>10 523</b>	<b>10 523</b>
<b>Engagements donnés</b>		
Autres cautions hors groupe	8 387	10 887
	<b>8 387</b>	<b>10 887</b>

### Garanties reçues

Le Groupe a reçu des cautions bancaires pour un montant de 10 523 milliers d'euros (contre 10 523 milliers d'euros au 31 décembre 2021). Ces cautions concernent les garanties reçues en remplacement de retenues de garantie sur les achats de l'activité fibre.

### Garanties données

Le Groupe s'est porté caution pour un montant de 8 387 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (10 887 milliers d'euros au 31 décembre 2021) dont l'engagement donné au titre du bail du site de la Tour Eiffel pour 7 782 milliers d'euros.



## Engagements fermes :

### Contrats de location simple-preneurs :

- ***Les baux commerciaux***

Ils concernent les locaux administratifs, de bureaux et de production (hors sites d'émission). Les principaux baux concernent les locaux sis 155 bis Avenue Pierre Brossolette (Montrouge), et 12 avenue des Béguines (Cergy).

Les principales caractéristiques de ces baux sont :

- pour les locaux situés au 155 bis Avenue Pierre Brossolette (Montrouge, nouveau siège) : date d'effet du bail : le 01/02/2017 ; il s'agit d'un bail de 9 ans, allant du 1er février au 2017 au 31 janvier 2026 ;
- pour les locaux sis 12 avenue des Béguines à Cergy : date d'effet du bail le 15/04/2018, il s'agit d'un bail de 9 ans allant du 15/04/2018 au 14/04/2027.

- ***Les Conventions d'Occupation du Domaine Public (CODP)***

Ces conventions signées avec des entités publiques françaises (Etat, collectivités territoriales et locales) concernent des terrains sur lesquels sont installées les infrastructures de diffusion (pylônes et tours, bâtiments et immobilisations annexes).

Ces conventions sont conclues le plus souvent avec des collectivités locales,

- leur durée type est de 12 années (pour la Tour Eiffel, la convention d'occupation a été renouvelée pour une période de 10 ans fermes, soit jusqu'au 1er mars 2029, suite aux décisions du Conseil de la Ville de Paris publiées tout début juillet 2018) ;
- leur reconduction est pour une même durée, avec ou sans accord tacite ;
- au terme de ces conventions, les lieux doivent être remis en état sauf accord des parties.

En France métropolitaine 634 CODP sont en vigueur à fin décembre 2022.

- ***Les baux des sites***

Ces contrats signés avec des bailleurs privés (des particuliers, des associations et des sociétés), ou des collectivités (si les terrains font partie du domaine privé des collectivités) concernent des terrains sur lesquels sont installées les infrastructures de diffusion (pylônes et tours, bâtiments et immobilisations annexes), ainsi que des terrains en vue de construire des pylônes.

En France métropolitaine au 31 décembre 2022, ils sont au nombre de 4 514 hors CODP.

## Autres engagements

Au 31 décembre 2022, les commandes d'immobilisations corporelles s'élèvent à 193 287 milliers d'euros et les commandes d'achats hors location simple s'élèvent à 60 607 milliers d'euros (dont 35 834 milliers d'euros pour le contrat Gares & Connexions).

Le chiffre d'affaires contractualisé (hors indexation des années futures) total est de 3 000 155 milliers d'euros.

Les engagements de loyers évalués au coût de sortie anticipée sont de 116 999 milliers d'euros dont 41 282 milliers d'euros à moins d'un an, 52 339 milliers d'euros de 1 an à 5 ans et 23 378 milliers d'euros à plus de cinq ans.



**TDF Entertainment :**

Dans le cadre du processus de liquidation de cette société en 2018, TDF SAS et DFI-BV ont émis conjointement une garantie à première demande, au bénéfice du liquidateur de TDF Entertainment ainsi que de la compagnie d'avocats Roschier. Cette garantie s'élève à 2 millions d'euros et s'éteindra 5 ans après la dissolution effective de la société.

## 28 DIRIGEANTS

Les informations relatives aux organes de direction ne sont pas fournies car ceci conduirait indirectement à fournir une information individualisée.

## 29 EVENEMENTS POSTERIEURS

Cession de l'entité Monaco Media Diffusion :

Le 16 février 2023, le Groupe a cédé sa participation dans l'entité Monaco Media Diffusion.

## 30 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

TDF SAS et ses filiales sont intégrées dans les comptes consolidés de Tivana France Holdings SAS, société par actions simplifiée unipersonnelle, inscrite au registre de commerce de Nanterre sous le n° 808 832 463 dont le siège social est situé au 155-bis avenue Pierre Brossolette à Montrouge. En conséquence, TDF SAS n'établit pas de comptes consolidés.

Les comptes du groupe Tivana France Holdings sont intégrés dans les comptes consolidés du groupe Brookfield Infrastructure par mise en équivalence.

## 31 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Ernst &amp; Young</b>
Au titre de la mission de contrôle légal des compte	212
Au titre d'autres prestations (1)	0
<b>Honoraires totaux</b>	<b>212</b>



**Comptes sociaux 2022**  
en milliers d'euros

FILIALES/PARTICIPATIONS	% du Capital	Capital social	Capitaux Propres	Résultat Exercice	Dividendes (quote-part TDF)	Prêts et avances	Avals	C.A. exercice	Valeur brute	Valeur nette	PROVISION TOTALE
<b>1.FILIALES (+ de 50%)</b>											
Ad Valem	100,00%	500	6 115	1 422	-	-	-	5 817	4 225	4 225	0
PSN (EUR) Arkena ZOO	100,00%	903	1 404	120	-	-	-	1 817	3 356	3 356	0
TDF FtiH	100,00%	150	150	0	-	-	-	0	150	150	0
TDF Fibre	79,50%	10 881	48 990	4 184	-	-	-	0	8 650	8 650	0
Belvedere SAS	70,00%	164	7	(27)	-	-	-	170	407	407	0
TORM	70,00%	2 613	5 647	1 396	-	-	-	4 793	32 274	32 274	0
TDF Multi Services	100,00%	1	1	0	-	-	-	0	1	1	0
<b>TOTAL FILIALES</b>									<b>49 063</b>	<b>49 063</b>	<b>0</b>
<b>2.PARTICIPATIONS</b>											
Levra	49,00%	9 587	12 713	1 058	-	-	-	13 001	6 279	6 279	0
Monaco Media Diffusion	49,00%	549	3 070	1 116	-	-	-	3 637	3 004	3 004	0
Autres participations		NC	NC	NC	-	-	-	NC	78	78	0
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>									<b>9 361</b>	<b>9 361</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>									<b>58 424</b>	<b>58 424</b>	<b>0</b>

NC : Information non communiquée

Les comptes 2022 des sociétés ci-dessus n'ont pas encore fait l'objet d'un audit légal.